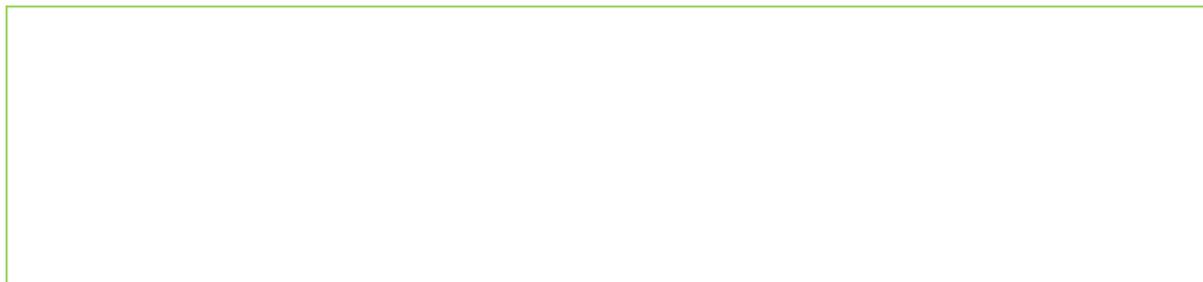


# DÉBAT PUBLIC DUNKERQUE ÉOLIEN EN MER



<b>SALLE/ADRESSE :</b>	ZOOM
<b>PARTICIPANTS :</b>	40 personnes (nombre non précisé à la lecture)
<b>DÉBUT &gt; FIN :</b>	18 h 30 à 21 h (durée du REC : 2 h 30)
<b>QUESTIONS-RÉPONSES :</b>	4 questions

## CPDP

<b>M.</b>	<b>Roland</b>	<b>PEYLET</b>	<b>Président de la Commission particulière du débat public</b>
<b>M<sup>me</sup></b>	<b>Claude</b>	<b>BREMAN</b>	<b>Membre de la Commission particulière du débat public</b>
<b>M<sup>me</sup></b>	<b>Dominique</b>	<b>SIMON</b>	<b>Membre de la Commission particulière du débat public</b>
<b>M.</b>	<b>Jacques</b>	<b>ROUDIER</b>	<b>Membre de la Commission particulière du débat public</b>
<b>M.</b>	<b>Nicolas</b>	<b>GHASSIBI</b>	<b>Animateur</b>
<b>M<sup>me</sup></b>	<b>Sofia,</b>	<b>ALIAMET</b>	<b>Animatrice</b>
<b>M<sup>me</sup></b>	<b>Priscilla</b>	<b>CASSEZ</b>	<b>Secrétariat général</b>
<b>M.</b>	<b>Éric</b>	<b>BONTÉ</b>	<b>Secrétariat général</b>
<b>M<sup>me</sup></b>	<b>Christine</b>	<b>MARCO</b>	<b>Assistante du Secrétariat général</b>
<b>M<sup>me</sup></b>	<b>Valentine</b>	<b>COLLET-LAMOINE</b>	<b>Stagiaire</b>

## Intervenants :

<b>M.</b>	<b>Geert</b>	<b>VANDESOMPEL</b>	<b>Membre du groupe témoin du débat public</b>
-----------	--------------	--------------------	--

<b>M.</b>	<b>Florent</b>	<b>CAULIER</b>	<b>Membre du collectif Vent Debout</b>
<b>M.</b>	<b>Thierry</b>	<b>DEREUX</b>	<b>Membre de France Nature Environnement</b>
<b>M.</b>	<b>Paulo-Serge</b>	<b>LOPES</b>	<b>Membre de Virage Énergie</b>
<b>M.</b>	<b>Julien</b>	<b>PIETTE</b>	<b>Président de l'association Le Clipon</b>
<b>M.</b>	<b>Thierry</b>	<b>RYCKELYNCK</b>	<b>Membre de l'association du GON</b>
<b>M.</b>	<b>Bernard</b>	<b>BRIL</b>	<b>Président de l'association Goéland</b>
<b>M.</b>	<b>Anthony</b>	<b>VIERA</b>	<b>Secrétaire général du Comité régional des pêches maritimes</b>
<b>M.</b>	<b>François</b>	<b>LAVALLÉE</b>	<b>Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Littoral Hauts-de-France</b>
<b>M<sup>me</sup></b>	<b>Christine</b>	<b>GILLOOTS</b>	<b>Maire de Bray-Dunes</b>
<b>M<sup>me</sup></b>	<b>Fabienne</b>	<b>CASTEL</b>	<b>Maire déléguée de Mardyck</b>
<b>M.</b>	<b>Patrice</b>	<b>VERGRIETE</b>	<b>Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque</b>

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Bonsoir à tous. Bienvenue à cette séance du débat public sur le projet de parc éolien au large de Dunkerque, qui est la dernière séance de ce débat public dont le terme est maintenant dans quatre jours. Nous nous approchons de la fin et nous rappelons, comme nous le faisons habituellement, il n'y a pas de raison que cette séance échappe à la règle commune, les principales règles, les principes cardinaux du débat public : indépendance et neutralité de notre part, ainsi que transparence, ce qui veut dire en particulier s'agissant de la transparence que tout est publié, y compris les vidéos et verbatim des groupes de discussion entre professionnels et maîtres d'ouvrage qui ne sont pas ouverts au public, qui sont les seules réunions non ouvertes au public. L'argumentation, cela signifie que tout propos doit être étayé. Égalité : toutes les paroles, quel qu'en soit l'émetteur, se valent. Et inclusion : tout public peut participer. Ce n'est pas la chose la plus facile par ces temps de contraintes sanitaires, et cela suppose une distribution équitable de la parole, qui est nécessairement limitée pour que chacun puisse s'exprimer. Aussi, nous demanderons lors de cette séance à chacun de bien vouloir être discipliné pour permettre de finir dans les temps tout en ayant des temps d'échanges suffisants après les interventions. Il sera impératif de se limiter strictement aux durées fixées. J'ai bien conscience que cela peut générer des frustrations, mais nous nous engageons à publier les éléments qui n'auraient pu être dits ce soir. Beaucoup des intervenants que nous allons entendre ont déposé des cahiers d'acteurs. Il s'agit pour l'essentiel de tirer la quintessence de la façon la plus synthétique possible notamment de ces cahiers lorsqu'ils existent. La séance d'aujourd'hui est un peu particulière. C'est la dernière séance de ce débat qui aura duré 14 semaines, dont 13 prévues initialement. Malheureusement, nous n'avons pas pu la tenir en présentiel. Le délai de préparation était trop juste. De toute manière, comme nous sommes encore dans une situation du couvre-feu, la faire en fin de journée n'aurait en tout état de cause pas été possible. C'est donc une réunion en tout numérique, comme vous le voyez. C'est la deuxième qui a lieu de cette façon, outre les deux réunions de groupes de discussion.

Cette séance est assez différente des précédentes. Précédemment, nous souhaitions ouvrir le dialogue entre les maîtres d'ouvrage du projet et le public. Aujourd'hui, nous donnons la parole à un certain nombre d'acteurs du territoire et nous souhaitons que le dialogue s'instaure entre ces intervenants et le public. Les maîtres d'ouvrage sont néanmoins présents et pourront bien sûr réagir. Il n'y a pas de raison qu'ils ne puissent pas le faire. Mais s'il y a des questions posées à ceux-ci, nous les enregistrerons pour réponse ultérieure dans la mesure où elles seront nouvelles. Nous allons avoir quatre séquences. D'abord, une première séquence à notre initiative visant des publics particuliers. Nous reverrons très rapidement les interviews qui avaient été réalisées via le « Cyclomaton » au début du débat et lors de la préparation de celui-ci. Nous avons également un petit film à présenter, qui a été tourné ces derniers jours dans une classe de collège, dont l'enseignant a pris l'initiative d'un exercice à partir du débat public. C'est tout à fait intéressant que d'avoir cette intrusion des jeunes du Dunkerquois dans ce débat au tout dernier moment. Enfin, nous aurons brièvement un compte rendu des travaux de notre groupe témoin dont nous avons parlé, une contribution qui est en ligne, qu'il ne s'agit pas de développer dans sa totalité, mais dont chacun pourra prendre connaissance. Ensuite, les trois séquences suivantes sont par milieux : milieu associatif, milieu économique et collectivités territoriales. Pour le milieu associatif, ils sont sur l'écran : Vent Debout, France Nature Environnement, Virage Énergie et le groupe Clipon-GON-Goéland que nous avons regroupés dans la mesure où leur thème est assez commun, sur la faune aviaire en particulier. Les milieux économiques, ce sera la Chambre de Commerce et d'Industrie du Littoral en la personne de son Président, le Comité régional des pêches maritimes qui sera épaulé par le Président du Comité départemental. Et la dernière séquence sur les collectivités territoriales avec la Maire de Bray-Dunes, la Maire déléguée de Mardyck et le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Après chaque séquence, une phase de dialogue sera ouverte. Sans plus attendre, nous allons passer à la première séquence après laquelle vous pourrez déjà faire vos premières remarques.

D'abord, on envoie un petit rappel de 2 ou 3 minutes sur les interviews réalisées par le « Cyclomaton » pour faire rentrer l'ensemble du grand public dans notre séance.

### ***Diffusion d'une vidéo***

C'était bref, il y a eu beaucoup plus d'interviews que cela. C'est simplement pour avoir une idée de ce qu'avaient donné ces interviews, mais c'était dans les premières semaines du débat. La classe de collège, maintenant. Nous allons passer cette vidéo un tout petit peu plus longue, mais cela le mérite. L'enseignant va se présenter au début du film, et présenter sa démarche.

### ***Diffusion d'une vidéo***

Dernière phase de cette première séquence. Nous allons donner la parole pour quelques minutes, aussi brièvement que possible, à Monsieur **Geert VANDESOMPEL**, qui était membre du groupe témoin et qui va nous dire quelques mots au sujet de ce groupe.

### **M. Geert VANDESOMPEL, Membre du groupe témoin du débat public**

Bonjour à toutes et à tous. Je faisais partie du groupe témoin du débat public avec une trentaine d'autres personnes de la région. Nous avons vraiment apprécié la possibilité de pouvoir participer à ce débat. Il y avait une bonne ambiance, de bons échanges, des idées, des avis et des remarques. On a eu la possibilité de vraiment discuter avec respect de tous les arguments, durant toutes les séances. Nous avons vraiment apprécié la manière avec laquelle les membres de la CPDP ont géré le débat. Il y a une chose que l'on trouve un peu dommage, c'est qu'il n'y avait pas vraiment de jeunes dans le groupe, ce qui a été soulevé avec ce que ce professeur a fait dans son collège. On se pose quand même une petite question sur la portée du débat. En effet, on a pu s'exprimer, poser des questions. Il y a des réponses. Mais certaines questions suscitent des interrogations, elles n'ont pas encore reçu de réponse par le maître d'ouvrage. On se demande quelle sera la portée de ce débat. Est-ce qu'il y aura une suite ? Est-ce qu'on tiendra compte de toutes les remarques qui seront faites pendant le débat ? Durant ce débat, on s'est focalisé sur plusieurs points. D'abord, nous avons pris du temps pour s'interroger sur l'opportunité et la localisation du projet. On s'est demandé pourquoi il fallait un parc éolien dans notre région. Les avis étaient vraiment partagés. Des personnes pensaient que l'éolien était bien, car cela aide à la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique. Mais il y avait aussi des gens qui disaient que c'était bien, mais qu'il fallait d'abord se focaliser sur la réduction de la consommation. Il y a eu de fortes discussions à ce sujet dans le groupe. Il n'y a pas de consensus, mais c'est normal, il y avait différents avis. Un autre point très important, c'était celui de l'emplacement de Dunkerque. Nous n'avons pas eu vraiment de bonne réponse. Nous n'avons pas eu d'éléments expliquant le choix de cet endroit si proche de la côte. On se demande vraiment si les aspects positifs pour les communes au niveau financier compenseront les impacts négatifs que l'on peut prévoir. C'était une première partie de la discussion que l'on a eue au sein du groupe témoin.

Après, on s'est penché sur trois aspects : l'impact sur le paysage, l'impact sur l'emploi et l'impact sur le milieu naturel. Bien sûr, il y avait des avis différents. Sur certains points, on était vraiment plutôt du même avis. Par exemple, sur l'impact du paysage, on a constaté que le parc serait visible, et que cela pourrait avoir un impact sur la côte et l'immobilier côtier, la vue, etc. Est-ce que l'on s'habitue à la vue dans le futur, oui ou non ? On ne sait pas. Sur l'emploi, il y a beaucoup de promesses qui ont été faites par les deux maîtres d'ouvrage. On se pose la question de savoir si cette promesse sera tenue. Il y a quand même un consensus dans le groupe pour dire que c'est un investissement très important, mais les revenus, les retombées locales, on les estime relativement faibles. On pense aussi qu'il y aura un impact négatif sur le tourisme, sur la pêche, etc. Troisièmement, on se pose beaucoup de questions sur l'impact sur la nature. On est dans une zone Natura 2000. Malheureusement, on n'a pas eu beaucoup de réponses. Il est trop tôt dans l'avancement des études. C'est dommage, et c'est quelque chose de très important pour le groupe témoin. Il y a eu des questions auxquelles nous n'avons pas eu de réponse. On souhaite dans le futur que les réponses soient disponibles.

En général, nous avons eu une bonne discussion au sein du groupe. Nous avons pu nous exprimer. Les avis sont partagés sur plusieurs points. Nous sommes très contents de pouvoir participer à ce débat et nous demandons que les maîtres d'ouvrage mettent vraiment en œuvre des mesures concrètes pour minimiser les impacts négatifs qui pourraient être le résultat de l'implantation du parc éolien.

### **M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci. Nous allons maintenant avoir un petit échange avant la deuxième séquence. Sofia, sur le chat, avez-vous des remarques ?

**Mme Sofia ALIAMET, Animatrice**

Bonsoir. Non, pas de remarque sur le chat, pas à ce stade. Très peu de commentaires. Des commentaires techniques, mais pas de remarques sur les différents points de vue exprimés.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Nous pouvons prendre quelques questions avant de passer à la suite, s'il y en a dans la salle.

**M. Nicolas GHASSIBI, Animateur**

Il y a une main levée de Madame JOURDAN.

**Mme JOURDAN, Participante**

Bonjour. Je voulais savoir si on pouvait avoir les références des éoliennes qui allaient être installées, quelle sorte d'éolienne. Je sais qu'il y en a qui utilisent des métaux rares, et d'autres non. Je voulais savoir cela. Et aussi, j'aurais voulu savoir quelle somme serait allouée, si le parc offshore était installé, parce qu'il y a encore des possibilités qu'il ne le soit pas, au démantèlement des éoliennes dans 30 ans ?

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci. Comme je l'ai indiqué au tout début, a priori, nous ne sommes pas dans une séance de questions-réponses avec le maître d'ouvrage. Nous allons noter ces questions. D'ailleurs, certaines d'entre elles ont déjà été abordées au cours des séances antérieures et sur le site. Est-ce que d'autres personnes souhaitent s'exprimer ? Sinon, nous enchaînons.

**M. Nicolas GHASSIBI, Animateur**

Pas de main levée à ce stade. Pardon, une main vient de se lever.

**M. Fabien MAJCHRZAK, Directeur technique de MAGUIN**

Bonjour. Fabien MAJCHRZAK de la société MAGUIN. Je rebondis sur l'un des points, qui a été soulevé tout à l'heure, et avant l'intervention du monde économique sur les retombées économiques dans la région. Rapidement, l'entreprise MAGUIN est un peu plus loin, basée dans le nord de l'Aisne, à côté de Saint-Quentin. Nous sommes une entreprise qui était il y a 2 ans en difficultés économiques, car on dépend beaucoup du marché du sucre, avec un plan social et des suppressions d'emplois. Pour réagir face à ces difficultés, nous avons engagé une diversification, notamment dans le domaine de l'éolien. Il y a 2 ans, c'est grâce au projet de Dunkerque et aux événements qui ont eu lieu dans la région, notamment le salon Synergie, que nous avons pu rencontrer un certain nombre de donneurs d'ordre du monde de l'éolien. Aujourd'hui, très concrètement, nous avons, grâce à ces projets déjà en cours, des premiers appels d'offres qui sont en cours de réalisation aujourd'hui, remporté des commandes auprès des donneurs d'ordre, des commandes assez substantielles, et créé concrètement de l'emploi. Aujourd'hui, c'est une quinzaine de personnes qui travaillent actuellement dans nos ateliers sur des sujets éoliens. Clairement, il y a eu des investissements matériels. Nous les avons faits aussi parce qu'on sait que, derrière, il y a l'appel d'offres 2, l'appel d'offres 3, puis Dunkerque, qui vont rentrer en production avec des perspectives d'affaires et de continuité d'affaires avec nos clients actuels. Aujourd'hui, c'est déjà du très concret dans la région sur les parcs en cours de fabrication. On espère la continuité avec en plus l'avantage de la localisation sur le parc de Dunkerque.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci. Nous allons aborder la deuxième séquence de notre soirée avec le milieu associatif. Nous commençons par donner la parole à Monsieur CAULIER au nom de Vent Debout.

**M. Florent CAULIER, Membre du collectif Vent Debout**

Bonsoir à tous. Je voulais vous présenter ce soir un résumé de notre argumentaire Vent Debout. Nous réclamons essentiellement un référendum par rapport au projet des Éoliennes en Mer de Dunkerque.

On voulait démarrer par nous présenter. Vent Debout, c'est un collectif d'habitants qui s'est formé en octobre 2020 suite aux réunions de débat public en apprenant les détails du projet de parc éolien au large de Dunkerque. Face à ce premier choc visuel, nous avons tenté d'informer les habitants sur les nombreux scandales que nous avons découverts progressivement au cours des réunions publiques. Par rapport à cela, nous avons découvert plusieurs scandales. L'un des premiers, c'était le scandale démocratique. À l'issue de ce débat public, nous avons appris que le promoteur lui-même décidait de la poursuite ou non de ce projet. Le Directeur du projet nous a affirmé qu'il poursuivrait le projet même en cas de forte opposition s'il obtient les autorisations d'État, qui a déjà bien œuvré en ce sens. On était un peu désabusé sur le fait que ce soit le promoteur qui prenne la décision finale sur le projet. Il n'y a pas forcément de décision arbitraire. Par rapport au temps de parole qui nous est donné, on est un peu peiné de voir que le temps de parole n'est que de 5 minutes par réunion, alors qu'on a réussi à trouver 22 arguments contre le projet et qu'on n'a pratiquement pas eu l'occasion d'évoquer ces arguments. Cette décision européenne s'est faite de façon unilatérale, sans consultation des habitants. Les lois françaises et européennes, comme la loi ASAP, sont votées pour réduire les voies de recours qui pourraient être faites. Enfin, nos premiers échanges avec les politiques locaux ont démontré que les décideurs locaux auraient du mal à refuser la manne financière de ce projet. Cela me semble compliqué pour les politiques, qui voient leurs subventions, leurs allocations et les dotations d'État diminuer de plus en plus, de refuser des mannes financières de cet ordre-là.

Il y a le scandale du choix de l'emplacement, comme cela a été souligné dans les précédentes interventions. On constate que ce projet va s'implanter en plein cœur d'une zone Natura 2000, mettant en danger la biodiversité du site. On constate aussi au niveau de l'emplacement que cela va se situer au cœur du site historique de l'Opération Dynamo qui a valu la réalisation du film « Dunkerque » de Christopher Nolan, également face à un hôtel de luxe et en dépit d'une recherche d'obtention du label Grands Sites de France de la part des Dunes de Flandres. On a du mal à comprendre la cohérence de cette politique de développement touristique en implantant un parc éolien au milieu de ces grands sites historiques, Natura 2000, mais aussi touristiques, quand on veut mettre en place un hôtel grand luxe. Ce projet viendrait fermer le dernier espace de respiration et de paysage vert dont pouvaient profiter les Dunkerquois. En effet, l'industrialisation viendrait s'installer face à leur plage, en plus de 14 sites Seveso qui sont déjà installés sur la gauche au niveau de la plage. Cela constitue un début d'encerclement inacceptable pour de nombreux Dunkerquois. Ce projet va couper le rail maritime historique vers les ports belges et constituer un obstacle à contourner pour les hélicoptères de secours belges lorsqu'ils ont des interventions à faire au large. Cela n'impacte pas que la France, mais également les Belges qui sont dans l'incompréhension par rapport à l'emplacement de ce projet.

Nous avons également constaté un scandale économique. Là aussi, beaucoup de choses sur lesquelles on s'est informé nous ont scandalisés. Le modèle économique des éoliennes n'est pas rentable, voire déficitaire selon la Cour des Comptes. Il ne peut fonctionner que grâce à des subventions d'État et à l'augmentation de la facture des consommateurs à travers la taxe TURPE. Le prix de revente fixé par l'État permettra à des sociétés étrangères, tel que BlackRock, de gaver leurs actionnaires sur le dos des Français. C'est un modèle qu'on a vraiment du mal à accepter. Par rapport aux emplois, les 50 emplois promis pour 1,4 milliard d'euros d'investissement sont une charge gigantesque pour les contribuables français. En effet, 28 millions d'euros par emploi, c'est largement plus qu'un simple fonctionnaire d'État. On a aussi du mal à le comprendre. L'expérience du terminal méthanier a déjà été très douloureuse pour de nombreux Dunkerquois. Nous avons remarqué lors du chantier que de très nombreux travailleurs détachés étaient présents sur le chantier. Donc, très peu d'emplois locaux. Ensuite, nous avons constaté via EDF que l'État a revendu toutes ses parts après le chantier et ne peut donc pas tirer les bénéfices de ce que le colossal investissement. Pourquoi l'État investit-il autant d'argent dans un chantier pour revendre toutes ses parts derrière ? C'est notre inquiétude sur ce projet-là. Il n'y a aucune garantie que l'État, qui fait un investissement aussi fort, ne revende pas toutes ses parts derrière. J'ai posé la question, il n'y a pas de garantie. Nous assistons ici, comme pour de nombreux fleurons d'État, à une dilapidation des biens publics de la part de nos décideurs. Comme pour les autoroutes, les aéroports, La Française des Jeux, l'État investit dans des chantiers pour les revendre ensuite à des sociétés privées, dont les patrons ont souvent été auparavant à l'initiative de ces lois ou de ces privatisations. Nous avons également remarqué qu'il y avait un scandale écologique, comme pour les sources de production d'énergie. L'énergie éolienne

n'est pas propre, comme pour toutes les sources, que ce soit le solaire ou l'éolien. Ces énergies ne peuvent pas aujourd'hui se passer de centrales nucléaires ou à charbon. Nos recherches nous ont même appris que l'énergie nucléaire était celle qui était la moins émettrice de CO2. Même si la production de déchets et le risque d'accident posent question, l'atout du nucléaire est indéniable pour la France. Mais encore une fois, c'est avec ces informations qu'on a vraiment constaté que ce n'était pas vraiment ce qu'on nous annonçait au départ. Les éoliennes ne sont pas véritablement une énergie propre. Ensuite, les éoliennes sont fabriquées avec des matériaux provenant des quatre coins du monde, ce qui va à l'encontre de l'idée des circuits courts qui constituent la base du développement durable. L'extraction des métaux rares pose question, puisque cela entraîne dans les pays concernés des pollutions massives des sols. Les travailleurs de ces mines sont également souvent impactés avec l'apparition de cancers prématurés. On ne peut plus parler ici d'énergie propre par rapport à tout ce que l'on peut voir. La pollution ne se fait pas sur le site de Dunkerque, si ce parc s'installe, mais elle se fera de toute façon dans d'autres pays du monde. Nous avons quelques références par rapport à nos recherches qui ont été essentielles au niveau de l'information qu'on a pu avoir. C'est l'émission qui est passée sur Arte, « La face cachée des énergies vertes », et également une interview avec Charles GAVE, Fabien BOUGLÉ et Eddy PUYJALON. Sachez qu'à ce jour, notre pétition a obtenu 10 810 signatures et nous avons 1 080 abonnés sur notre page. Par rapport à cet engouement, nous avons fait plusieurs demandes de référendum auprès des collectivités. Nous attendons aujourd'hui notre tour. On vous invite également à retrouver nos 22 arguments sur notre chaîne YouTube et nos réseaux sociaux pour que l'on arrive à obtenir ce référendum pour passer au-delà des intérêts privés et que l'on arrive vraiment à l'obtention de l'intérêt général des habitants et que ce soient les habitants eux-mêmes qui puissent décider de l'intérêt général, et pas forcément des décideurs qui sont liés à des intérêts privés. Je vous remercie de votre écoute.

#### **M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci d'avoir tenu votre temps de parole. J'indique que, s'agissant du temps de parole, il faut le partager entre chacun. Tout le monde doit pouvoir parler. Sur le processus décisionnel, nous y reviendrons lors des conclusions. Je pense que vous aurez peut-être quelques questions tout à l'heure. Ensuite, Monsieur Thierry DEREUX pour France Nature Environnement.

#### **M. Thierry DEREUX, Membre de France Nature Environnement**

Bonsoir à tous. Merci de l'organisation qui a suivi une émission sur Wéo qui est passée la semaine dernière et qui, pour indication, a été en fin d'émission à plus de 7 000 followers. Maintenant, France Nature Environnement réaffirme son soutien aux projets d'éoliennes offshores. C'est important de le savoir. Nous venons de sortir un document qui s'appelle un éléoscope, c'est-à-dire que l'on cadre la façon de travailler sur ces projets. Nous venons de faire une note de position sur le champ d'éoliennes au Plan Manche. Vous avez pu voir certainement notre déposition sur ce projet, qui est plein d'interrogations. Nous n'y sommes pas favorables pour des raisons que nous souhaitons exprimer, qui sont des questions qui doivent trouver réponse, surtout concernant les impacts, sur la pêche professionnelle, sur l'activité mytilicole, l'impact visuel et tout ce qui peut être la problématique de la faune, c'est-à-dire le passage des oiseaux en grande quantité et comment faire pour les éviter. Nous n'avons pas de réponse, même j'ai noté il y a deux jours une start-up qui indiquait comment protéger les oiseaux vis-à-vis des éoliennes. C'est important à savoir, mais cela n'empêche pas qu'on n'a pas de résultats dans cette Commission du débat particulier. Nous cherchons à comprendre l'enjeu de la localisation de ce dossier. Cela pose question à tout le monde. Tout à l'heure, on parlait des petits groupes qui se sont réunis, je trouvais qu'il y avait vraiment de bonnes questions, autant chez les scolaires que chez les adultes. Nous sommes dans l'attente de ces réponses. On sait que ce projet est d'importance stratégique et économique pour Dunkerque. Donc, on réfléchit à comment travailler, mais à dire aujourd'hui aussi qu'on ne peut pas dire « OK » sur ce projet. Je tiendrai aussi à rappeler, car il y a eu des échanges par rapport au coût, que nous sommes sur toute la façade maritime. Nous suivons aussi le nucléaire. Nous suivons le dossier de Flamanville. Je tiens à rappeler qu'actuellement, il dépasse les 12 milliards d'euros avec un coût à la sortie, un rachat du mégawatt à plus de 100 €. C'est quand même à réfléchir pour que chacun en prenne conscience. Vous savez très bien que France Nature Environnement n'est pas favorable au nucléaire, mais cherche à trouver une réflexion sur le mix énergétique, en voulant placer les EnR dans un objectif de 40 % d'atteinte d'ici

2035. Voilà notre avis sur ce dossier. Vous retrouvez cela dans cette note de position que nous avons déposée sur le site Éoliennes en Mer. Merci.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci. Nous enchaînons avec Virage Énergie, Monsieur LOPES.

**M. Paulo-Serge LOPES, Membre de Virage Énergie**

Bonjour à toutes et à tous. Je vous remercie pour l'invitation à m'exprimer au titre de Virage Énergie. En premier lieu, je précise que c'est une association de prospective énergétique et climatique au départ au niveau régional. À ce titre, nous avons pris part à beaucoup de débats publics sur l'aménagement du territoire, et notamment celui en 2017 qui concernait le Grand Port Maritime de Dunkerque. C'est un territoire, pour ma part, étant Dunkerquois, que je connais très bien, et notre association également. Concernant l'éolien offshore et ce qui nous amène aujourd'hui à discuter, en premier lieu, nous avons une attitude assez positive vis-à-vis du développement de la filière éolienne offshore. Nous ne nous en sommes jamais cachés, globalement. On a toujours travaillé de pair avec des réseaux associatifs pour développer les énergies renouvelables citoyennes et aussi développer ces types d'énergie renouvelable marine. On l'a inscrit d'ores et déjà dès le départ de nos travaux, dès 2006, où, dans les scénarios de prospective et de sortie du nucléaire, on avait intégré la question de l'éolien bien en évidence, notamment l'éolien offshore, que l'on soit au large de Dunkerque ou au large de Berck et du Touquet. Mais au regard des discussions que l'on a eues depuis plusieurs mois, il y a trois choses que je me permettrai d'exposer ce soir.

En premier lieu, la question de l'éolien offshore ou de la production énergétique ne saurait à elle seule résumer les débats sur l'énergie. On oublie trop souvent la question de la consommation énergétique dans les débats. C'est pour cela que dans nos démarches, Virage Énergie et NégaWatt, on est sur un triptyque : sobriété, efficacité énergétique, puis énergie renouvelable. C'est-à-dire que l'on se pose d'abord la question de la consommation énergétique. Là, on l'a étayé au niveau du territoire régional à de multiples reprises, et notamment lors de débats sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, d'où découle ce projet éolien offshore.

En deuxième lieu, l'importance est de bien voir que le développement d'une filière éolienne sur le territoire des Hauts-de-France doit être vu au niveau de la Région. C'est pour cela que je partage le propos d'un entrepreneur du nord de l'Aisne qui a voulu se diversifier sur la question de l'éolien. Effectivement, nous sommes pour des énergies décentralisées et dont les retombées économiques soient bien réparties sur le territoire et non pas centralisées comme l'est le nucléaire. Soyons assez clairs là-dessus. Toujours au regard des discussions que l'on a eues depuis plusieurs mois, ce qui est assez marquant, et je rejoins Monsieur DEREUX là-dessus pour la FNE, c'est que le constat de ce débat public est que l'on demande à prendre position alors même que la zone d'implantation est déjà définie et que le promoteur est déjà défini, en se basant sur une consultation de 2016. En toute franchise, la consultation publique de 2016 était très restreinte, et nous aurions voulu avoir un débat public comme celui qui a eu lieu il y a quelques mois de cela en Normandie et qui a permis à tous un chacun, environnementalistes, acteurs économiques, collectivités, de prendre position sur les zones d'implantation et de déterminer les critères pour le choix de l'appel d'offres. Hélas, on a déjà discuté de cela en octobre lors d'un débat, Monsieur PEYLET, mais pour moi, c'est un biais de départ de ce débat public. Pourquoi ? Cela va continuer à l'être si on ne traite pas assez de la planification. On fait se superposer des projets sans qu'il y ait forcément de lien entre eux. Il y a une stratégie européenne qui est sortie il y a quelques semaines sur le développement des énergies renouvelables en Mer du Nord. En termes de recommandations, il serait important que les régions limitrophes de la Mer du Nord, les États limitrophes, travaillent de concert pour avoir une vraie planification où les acteurs locaux soient partie prenante dès le départ, et non pas comme on l'a constaté dans ce débat public à Dunkerque, où l'on doit simplement prendre position sur cette zone et sur le projet d'un seul promoteur. D'où le fait qu'en dépit de ces biais, nous nous prononçons pour le développement d'un parc éolien au large de Dunkerque, en escomptant que les éléments que nous avons inscrits dans le cahier d'acteurs soient pris en compte par la Commission particulière qui devra rendre son rapport à la mi-février et que celle-ci soit prise en compte par le maître d'ouvrage qui doit se prononcer en début d'année sur votre rapport. Je vous remercie.

### **M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci. Sur la question de la comparaison avec le débat public Normandie, mais également Bretagne Sud, avec deux autres débats publics, je souligne que nous avons eu un changement des textes gouvernant ce genre de débat public dans l'intervalle. Nous sommes restés à Dunkerque sur une procédure antérieure, ce n'est pas un choix délibéré que d'avoir procédé de la sorte, mais les questions posées sont tout à fait pertinentes. Nous avons déjà échangé et eu l'occasion d'en parler. Dernière intervention groupée sur cette deuxième séquence, Le Clipon, le GON et le Goéland, les trois associations.

### **M. Julien PIETTE, Président de l'association Le Clipon**

Bonsoir. Je suis Julien PIETTE, le Président de l'association Le Clipon, une association qui observe les oiseaux de mer depuis plus de 20 ans depuis le jetée du Clipon dans le Port de Dunkerque et qui, à ce titre, a déposé un cahier d'acteurs pour exposer la problématique qui nous paraît centrale par rapport à ce projet de champ éolien offshore, c'est le non-respect d'un principe très simple, c'est que le projet vise à implanter des éoliennes offshore dans une zone Natura 2000, comme cela a été rappelé tout à l'heure, qui est reconnue comme étant, je cite, « une exceptionnelle zone de passage pour les oiseaux marins avec des effectifs considérables ». Et la conclusion, qui est celle de l'État, puisque c'est l'État qui valide le Natura 2000 : « Il est donc essentiel que toute la zone soit préservée. » C'est ce même État qui décide d'implanter. Apparemment, nous ne sommes pas les seuls à ne pas comprendre. Pourquoi implanter ce champ éolien dans une zone qui... [Coupure son] ...comme on l'a rappelé.

Aucune étude n'a été faite dans un tel lieu. Il faut savoir que c'est aujourd'hui le site le plus important de migration du Nord-Ouest de l'Europe. On estime que plus d'un million d'oiseaux marins passent chaque année par le détroit du Pas-de-Calais, et certainement plus de 60 millions, voire des centaines de millions de passereaux et d'autres oiseaux non marins. Aucune des études proposées par le maître d'ouvrage ne viennent préciser l'ampleur de ce passage, qui est inconnu au large et de nuit. Toutes les études qui pourraient s'en rapprocher, notamment les études allemandes, disent qu'il faut arrêter et ne pas construire de champ éolien en zone de migration aussi intense. On espère que la raison reviendra à l'État qui reviendra sur sa décision et que la protection Natura 2000 et la séquence ERC, qui demandent à ce que le porteur de projet prenne des mesures d'évitement qui seront quasiment impossibles vu la situation du site, arriveront à stopper la suite du projet et implanter ces éoliennes offshore dans des endroits où la migration est beaucoup moins forte. Donc, on tient à préciser qu'on est contre les éoliennes offshore dans le secteur du détroit du Pas-de-Calais, c'est-à-dire du Cap Gris-Nez jusqu'à la frontière belge pour ce qui nous concerne, mais même au-delà parce que les Belges sont aussi concernés, les oiseaux n'ayant pas de frontière. Je passe la parole à mes collègues.

### **M. Thierry RYCKELYNCK, Membre de l'association du GON**

Bonsoir. Thierry RYCKELYNCK du Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais. Le débat se termine dans quelques jours, on peut en tirer quelques enseignements. On constate que beaucoup d'avis et de questions exprimés tournent surtout autour du choix du site d'implantation plus que du projet lui-même. On constate aussi que les réponses d'EMD à ces remarques sont, en gros : « Les études sont en cours, on s'adaptera le moment venu. » Il n'y a pas de réponse concrète malgré trois mois de débat. Ensuite, on comprend bien qu'en envisageant d'implanter un parc éolien dans une zone à haut risque pour l'avifaune, le trafic maritime, la pêche entre autres, on ne s'attend pas non plus à des solutions miraculeuses. Le choix du site des Bancs de Flandre, qui a été retenu pour ce champ éolien, a été fait en 2016. Comme l'a indiqué le Directeur de la DREAL durant le débat télévisé sur Wéo, les critères retenus sont techniques, surtout la bonne qualité du vent à cet endroit-là, et l'acceptabilité locale des élus, donc sans trop tenir compte de l'aspect environnemental. Pourtant, depuis 2016, de nouvelles études ont démontré que l'érosion de la biodiversité continue, notamment pour les oiseaux marins, dont les effectifs ont chuté de 40 % en 50 ans. En France, la Loi de Reconquête de la Biodiversité a été promulguée en août 2016. Elle entend répondre à ces enjeux par la protection de la biodiversité dans les choix d'aménagement et de projets publics ou privés et en renforçant la séquence Éviter et Réduire, et passer à la séquence Compenser uniquement en dernier

recours. Depuis 2016, les documents d'objectifs du site Natura 2000 des Bancs de Flandre sont en cours de rédaction. Ils sont en phase finale, ce qui n'était pas le cas à l'époque du choix du site. Pour conclure, le choix du site des Bancs de Flandre pour cette implantation, qui a été fait en 2016, est plus un choix politique qu'un choix cohérent prenant en compte tous les paramètres que je vous ai indiqués. Nous n'en sommes qu'à l'étape du débat public. Il est encore temps de renoncer à ce projet sur les Bancs de Flandre et de reconsidérer les autres options en Manche/Mer du Nord.

#### **M. Bernard BRIL, Président de l'association Goéland**

Bonsoir. Je suis Bernard BRIL, Président de l'association Goéland, qui veut dire Groupe d'Observation et d'Études des Lieux Anthropiques et Naturels proches de Dunkerque. Je précise tout de suite que cette association n'est pas contre l'éolien qui peut participer à sa mesure à la transition énergétique, sauf qu'ici, ce qu'on nous propose, les promoteurs du projet l'ont bien précisé, cela n'est pas du tout une transition qui consisterait à remplacer quelque chose par autre chose. Ici, c'est juste en plus. On nous a bien dit qu'il n'était pas question de toucher au nucléaire. On nous a même plus ou moins promis un EPR de plus à Gravelines. Il n'est pas question de supprimer une centrale à charbon. C'est juste en plus. Donc, cela veut dire qu'il n'y aura toujours pas de gaz à effet de serre en moins. On nous propose de considérablement impacter la migration des oiseaux en mer pour rien, puisque cela ne diminuera même pas l'effet de serre. On ne peut pas opposer de toute façon la protection du climat et celle de la biodiversité. Les deux vont mal de toute façon. On parle actuellement, ce qui montre bien que ces enjeux sont considérés comme étant de plus en plus importants, de l'inscrire dans la Constitution. Encore une fois, il n'est pas question de dire que c'est une opposition, « pas dans mon jardin », etc. C'est vraiment le pire site que l'on puisse trouver en France, et même en Europe. Moi, je ne serais pas opposé à ce qu'on mette quelques éoliennes près de chez moi. Ce n'est pas dans un axe migratoire, donc il n'y a pas de problème.

Après, un deuxième point sur lequel je voudrais insister, c'est que les associations naturalistes sont vraiment consternées par l'attitude des promoteurs de ce projet qui ne nous proposent absolument rien, ne répondent à aucune question, se retranchent derrière le fait qu'il faut attendre la fin de l'étude d'impacts. Mais elle finit en janvier. Une étude qui finit en janvier, à mon avis, il devrait déjà y avoir des données. De plus, une étude de la migration, qui est un phénomène extrêmement complexe, ne se fait pas avec une petite série de sorties pendant un an. C'est six sorties, si je me rappelle bien. Cela ne va pas donner des renseignements importants. Alors qu'eux disposent de toutes les données de certaines associations et qu'ils se sont bien gardés de demander les données des autres. Ils disent qu'ils n'ont rien et qu'ils ne peuvent rien dire et rien promettre. Mais d'un autre côté, à la dernière réunion, on nous dit que 99 % des oiseaux éviteront les éoliennes. On se demande vraiment dans quelle étude scientifique indépendante ils ont pu trouver ce chiffre de 99 %. D'un autre côté, on fait sans arrêt référence aux études des éoliennes qui se trouvent en Belgique, ce qui est absolument impossible, puisque ces éoliennes sont beaucoup plus loin de la côte, beaucoup plus petites et beaucoup plus loin du goulet d'étranglement du Cap Gris-Nez. En plus, ces études n'étudient pas la migration, mais seulement la présence ou l'absence des oiseaux à l'intérieur du parc, mais les oiseaux hivernants, pas les migrateurs qui ne font que passer. Dans cette étude, il est marqué que les oiseaux évitent les éoliennes. Cela veut dire qu'ils évitent de rentrer dans le champ éolien. Ils perdent un peu de terrain pour se nourrir, mais c'est tout. Éviter de percuter une éolienne, c'est un sens totalement différent. Cela, les études belges ne le montrent absolument pas. On se demande pourquoi on a cette absence de réponse. Est-ce pour minimiser les impacts ? Est-ce pour cacher le fait que, de toute façon, il n'y aura aucune donnée véritablement importante ? Et surtout ne pas parler non plus de l'argent qui pourrait être mis, qui ne serait jamais que du suivi, c'est-à-dire pour compter les morts une fois que les éoliennes seront installées et qu'il ne sera plus question de les enlever.

#### **M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci. Sofia, est-ce que nous avons sur le chat des questions particulières aux intervenants ?

#### **Mme Sofia ALIAMET, Animatrice**

Il n'y a pas plus de questions particulières. Madame JOURDAN a posé des questions et Monsieur ARNOULD lui a répondu. Il y avait quelques discussions autour de la pétition mentionnée par

Monsieur CAULIER. Enfin, se posait la question des acteurs politiques, mais vous avez répondu en rappelant que c'était le dernier temps de cette rencontre.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

J'ai répondu sur le chat à cette question. Nicolas, y a-t-il des mains levées ?

**M. Nicolas GHASSIBI, Animateur**

Oui, il y a une demande de parole de Monsieur NICOLET. Et Monsieur MONTAGNE vient de lever la main à son tour.

**M. Michel NICOLET, Participant**

Je vous remercie de me donner la parole. Je serai très bref. Je souhaite obtenir une réponse précise à la question que j'ai déjà posée par ailleurs. Ma question porte sur le logiciel Dempere qui est développé pour accompagner les Forces françaises dans la simulation des perturbations causées par les éoliennes sur les radars électromagnétiques de la Défense. En réponse à une question de Monsieur le Député du Vaucluse AUBERT, le Ministère des Armées a répondu, et cette réponse se trouve dans le Journal Officiel du 25 juin 2019 : « Avec ces mêmes critères au-delà des 30 km, il n'existe pas de restriction pour ériger une éolienne par rapport à un radar des armées. » J'en viens maintenant au refus adressé à la Ville de Bourbourg par arrêté du Préfet le 2 février 2016 d'implanter un parc éolien terrestre situé à la limite des communes de Bourbourg et Looberghe, composé de cinq aérogénérateurs d'une hauteur sommitale de 86,45 m quand les pales sont à la verticale.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Cette question a déjà été posée. Je crois que les maîtres d'ouvrage ont répondu.

**M. Michel NICOLET, Participant**

La question est très simple. Le logiciel va-t-il modifier le rayon d'action des 30 km interdisant à l'intérieur de ce rayon l'implantation d'éoliennes, qu'elles soient terrestres ou offshore ? Et dans le parc des 46 éoliennes tel qu'il est actuellement prévu, n'y a-t-il aucune éolienne située à l'intérieur d'un rayon de 30 km autour de la centrale nucléaire de Gravelines ?

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci. Cette question déjà posée a bien été enregistrée. Elle s'adresse plutôt aux services de l'État. C'est à eux d'apporter une réponse à cette question très pointue et technique. D'autres questions ?

**M. Nicolas GHASSIBI, Animateur**

Il y a Monsieur Montagne, Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Il était présent lors d'une des séances.

**M. Jean-François Montagne, Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque**

Tout à fait. Bonsoir à tout le monde. Je voudrais, en tant qu'élu de la Communauté Urbaine de Dunkerque en charge de l'Environnement, vous dire que je comprends tout à fait les remarques et les craintes des associations avifaunes. Dans le cadre de ma délégation, je serai particulièrement attentif au suivi de la démarche ERC. J'ai reçu les différentes associations, nous avons pu échanger ensemble. Je sais que le débat public a été l'occasion d'esquisser des débuts de réponses, mais on n'est que sur des débuts de réponses. Je pense qu'il faudra vraiment affiner ces réponses. Nous attendons beaucoup des études d'impacts qui permettraient de lever un certain nombre de difficultés et il nous faut absolument avoir une bonne connaissance des périodes de migration des oiseaux, mais aussi au-delà de cela, de la biodiversité marine qui devrait permettre de trouver des réponses, des solutions adaptées. Si vous me permettez, j'aimerais passer un petit message aux maîtres d'ouvrage. On a cité tout à l'heure nos amis belges et anglais, mais je pense vraiment que l'on doit aussi aller se tourner vers l'Angleterre, qui annonce une programmation de plusieurs gigawatts, et auprès de nos amis belges qui annoncent plus de 300 km<sup>2</sup> de parcs éoliens à venir et à construire. Donc, je partage les inquiétudes des associations avifaunes. Je demande vraiment que les études d'impacts nous

soient rendues et que l'on puisse trouver ensemble, avec les associations qui connaissent bien le milieu, des solutions dans le cadre de la démarche ERC. Je vous remercie.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci de vos remarques.

**M. Nicolas GHASSIBI, Animateur**

Dernière main levée de Xavier ARNOULD, qui est Directeur du projet.

**M. Xavier ARNOULD, Directeur d'EMD**

Merci de me donner la parole à l'issue de cette séquence qui était un peu à charge. Après la première séquence sur ce qu'il s'est passé dans le collège et le groupe témoin, il me semble qu'on est complètement dans les fondements et les principes du débat, c'est-à-dire qu'on a l'occasion d'entendre tout le monde s'exprimer, tous les points de vue. Nous, nous avons travaillé avec le GON, avec FNE, avec les Belges qui font partie de notre groupement. L'association du Clipon et le GON font aussi partie de notre groupement et font partie des études. J'ai été mis personnellement en cause à l'occasion des présentations. Je voulais simplement préciser à Monsieur CAULIER ce que j'avais dit à La Halle aux Sucres au mois d'octobre, quand la question m'avait été posée. Effectivement, on est au tout début du projet. On a déjà pris des engagements très forts en limitant le nombre d'éoliennes à 46, en s'éloignant des côtes. Nous l'avons déjà beaucoup dit. Beaucoup de questions qui ont été posées seront répondues à travers la plate-forme du débat. Ce que j'avais dit, c'est qu'aujourd'hui, rien n'est figé. On prend tous les avis pour améliorer, on l'espère, notre projet. La décision n'est pas prise. Ce que je regrette un peu, c'est que ce processus démocratique est remis en cause. Non, rien n'est figé. La décision n'est pas prise. La décision finale du projet n'appartient pas aux maîtres d'ouvrage, elle appartiendra au Préfet qui peut ou pas autoriser ce projet. Les conclusions du débat public, on en tiendra compte. J'avais simplement répondu à Monsieur CAULIER à La Halle aux Sucres sur le ton de la boutade qu'à titre personnel, en tant que Directeur de projet, cela ne me ferait pas plaisir de voir ce projet abandonné et que je ferai tout ce que je peux pour le maintenir et le rendre meilleur. Je voulais juste préciser cela.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci, Monsieur ARNOULD. Y a-t-il d'autres mains levées ?

**M. Nicolas GHASSIBI, Animateur**

Monsieur CAULIER et Monsieur LACRESSONNIÈRE viennent de lever la main.

**M. Florent CAULIER, Membre du collectif Vent Debout**

Monsieur ARNOULD parlait du processus démocratique. C'est vrai qu'à partir du moment où on voit qu'il y a un vrai processus démocratique, la mise en place d'un référendum n'est pas impossible. Cela permettrait de légitimer le projet si la population est pour ce projet. Si les personnes sont sûres de leur force, pourquoi ne pas mettre en place ce référendum et qu'on laisse le choix aux habitants sur ce projet ?

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci. Nous connaissons votre demande de ce point de vue-là. D'autres semblent la partager. Nous avons déjà dit ce que nous pensions de cela, mais ce n'est pas le débat qui en est le porteur. Nous retransmettrons cette demande.

**M. Henri LACRESSONNIERE, Participant**

Bonsoir à tous. Je me permettrai de poser une question qui me semble essentielle. Comme nous l'avons constaté, ce qui a encore été dit ce soir, toutes les réponses aux questions posées n'ont pas pu être données pour des raisons évidentes que les études d'impacts ne sont pas achevées. On le comprend bien. Ce que je voudrais savoir, c'est s'il ne serait pas opportun pour apaiser la population qui est très anxieuse par rapport au projet... Pour une part, puisqu'a priori, pour d'autres, il n'y a pas de problème, et tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, puisqu'en termes de proportion, on a zéro négatif pour des milliers de positifs. On pense notamment à Madame CABANIS qui s'est

exprimée pour la Commission tourisme. Je pense que ce qui serait bien, c'est de reporter la remise du rapport de la Commission du débat public avant de donner la parole ensuite à l'État pour qu'il tranche la décision, dans un sens ou dans l'autre. Parce qu'effectivement, cela permettrait à l'État de prendre une décision sur une base mauvaise qui n'aura pas été suffisamment débattue.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci. Nous remettons notre rapport dans les délais qui sont fixés par la loi.

**M. Henri LACRESSONNIERE, Participant**

Cela, je comprends bien.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Il faudra bien que nous respectons la loi. Nous le remettons dans les deux mois qui nous sont partis. Nous le ferons publiquement. Nous viendrons à Dunkerque pour le faire au cours d'une séance publique de restitution particulière. Je ne pense pas que l'État prendra de décision définitive avant les études d'impacts, de toute façon. Le procédé décisionnel peut paraître un peu complexe, mais si le projet doit se poursuivre, il ne peut pas y avoir de décision finale tant que toutes les études ne sont pas faites. Je le rappellerai en conclusion, mais je rappelle que le processus de concertation se poursuivra au-delà du débat. Si le projet se poursuit, la Commission nationale nommera un ou deux garants, et le processus va se poursuivre pendant précisément la période d'études d'impacts. Le débat public n'épuise pas la participation du public. Je tiens à le préciser, on ne l'a peut-être pas dit suffisamment jusqu'à présent. Nous allons passer à la troisième séquence en donnant la parole maintenant aux milieux économiques. Monsieur le Président de la Chambre de Commerce du Littoral, Monsieur LAVALLÉE, êtes-vous présent ? Cela ne répond pas. Est-ce que nous avons des informations ?

**M. Nicolas GHASSIBI, Animateur**

A priori, pas de micro ni de caméra qui s'active.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Monsieur LAVALLÉE n'est pas présent ?

**M. Nicolas GHASSIBI, Animateur**

Nous allons regarder cela.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

On nous avait annoncé sa présence. Je suis un peu surpris et inquiet, à moins que quelqu'un puisse parler pour lui.

**Mme Sofia ALIAMET, Animatrice**

Il était là. Visiblement, il s'est déconnecté.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

C'est assez fâcheux. Est-ce qu'un autre membre de la Chambre de Commerce souhaite prendre la parole à sa place ? Sur le plateau de télévision de Wéo, c'est Monsieur LEROUX qui avait parlé. Il n'est pas là non plus. Dans ce cas, je vais donner la parole au représentant des pêcheurs. Monsieur VIERA, Secrétaire général du Comité régional des pêches maritimes, et Monsieur DROGERYS qui est Président du Comité départemental.

**M. Anthony VIERA, Secrétaire général du Comité régional des pêches maritimes**

Bonjour. Je vous prie d'excuser Frédéric DROGERYS, qui est pris par une autre réunion.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Il n'a pas pu venir. Pouvez-vous parler au nom des deux Comités ?

**M. Anthony VIERA, Secrétaire général du Comité régional des pêches maritimes**

Je suis le Comité régional. Après, Frédéric DROGERYS est membre du Conseil du Comité départemental. Donc, pour expliquer la position du secteur de la pêche des Hauts-de-France, pour remettre un peu le contexte, la flotte artisanale des Hauts-de-France, c'est à peu près 120 navires, entre 5 et 24 mètres. Il y a près de 550 marins qui embarquent depuis les ports de Dunkerque, Calais, Boulogne et de la Baie de Somme. Cela représente à la fois des arts traînants, des chalutiers, des coquillards. Le chalutier va pêcher une quarantaine d'espèces de poissons. Les coquillards, c'est pour la coquille Saint-Jacques. On a des arts dormants. Cela, ce sera des fileyeurs et des caseyeurs. Ce sont des engins que l'on pose sur l'eau, les poissons rentrent dedans et le pêcheur vient récupérer ses engins de pêche. En termes de problématique de l'éolien pour la pêche professionnelle, cela va être entre autres la problématique d'espace. On est à l'entrée du détroit du Pas-de-Calais, dans un espace assez restreint avec une multitude d'usages. Il y a une cohabitation qui existe, mais l'équilibre est assez instable. Pour expliquer le contexte de la pêche, il y a une réglementation professionnelle extrêmement compliquée avec des règles européennes, nationales et régionales qui limitent les possibilités de changement des techniques de pêche. Au début, la position en 2015 du Comité régional des pêches était défavorable lorsqu'il y avait eu la première consultation qui prenait toute la zone et qui s'étendait devant le Port de Dunkerque, parce qu'on était sur une des zones de pêche de la sole, qui est une espèce emblématique pour les fileyeurs des Hauts-de-France, qu'ils soient de Dunkerque, Calais ou Boulogne. Finalement, le Comité départemental avait décidé qu'il était mieux d'être autour de la table plutôt que de ne pas y participer. Donc, le Comité régional a adopté la même position, mais en discutant avec les porteurs de projets et en mettant en avant certaines exigences, notamment que les pêcheurs soient consultés, qu'il y ait un travail qui soit fait avec les bateaux pour tout ce qui va être réalisé sur les études halieutiques, que ce soient les bateaux des Hauts-de-France ou les bateaux de Dunkerque qui participent à ces études halieutiques, et également de faire en sorte que l'impact soit minimisé sur les activités de pêche. Il y a une Convention signée avec les promoteurs pour définir ce cadre-là. Le travail se passe bien. Néanmoins, il y a des craintes au niveau de la profession sur ce projet éolien. Déjà, nous sommes sur une zone fondamentale pour l'équilibre financier de plus de 40 entreprises de pêche avec des impacts qui seront sur les structures à terre. Ce qui a déjà été évoqué tout à l'heure, c'est l'incompréhension dans la mesure où l'État lui-même avait reconnu cette zone comme ayant un fort intérêt naturel. Ce que je disais tout à l'heure, c'est la multiplication des usages dans un espace maritime restreint. Là, on en parle dans toutes les chaînes de radio et de télé, c'est le Brext. On est le 16 décembre et on ne sait toujours pas si les bateaux européens pourront aller pêcher en face du détroit dans les eaux britanniques. Il y a quand même un avenir particulièrement incertain en ce moment pour les navires de pêche professionnelle dans les Hauts-de-France. Mais ce que je disais, c'est qu'il y a une volonté de ne pas être écarté et d'être acteur plutôt que de subir le projet éolien. Les craintes de la profession, c'est plus général que sur le projet de Dunkerque, c'est qu'on est au quatrième appel d'offres en France, mais on n'a toujours pas d'éolienne posée en France. On cite les parcs belges, les parcs anglais, mais au niveau français, on n'a aucun retour d'expérience des conséquences d'un parc éolien, que ce soient les conséquences environnementales... Est-ce que cela aura un impact sur la ressource ? On parle d'effet récif, mais c'est si pour attirer d'autres espèces sur des zones où on pêchait de la sole, je doute que les pêcheurs professionnels y retrouvent leur compte. On est sur une zone importante pour le poisson plat. À Dunkerque, la pêche professionnelle a des problèmes de sole. On espère que cela va revenir. Si cela revient, si cela impacte les zones où venaient se reproduire les soles parce qu'il y a des éoliennes, c'est vrai que ce sera compliqué. Les autres questions en suspens, c'est ce qu'il en sera de l'accès au parc éolien. Dans le cadre de la Convention avec le promoteur éolien, on fait en sorte que le parc soit pêchable, c'est-à-dire qu'il soit ouvert aux bateaux de pêche pour qu'ils puissent exercer leur activité. On met en place également des projets, si cela ne marche plus au filet, pour qu'on puisse essayer au casier si c'est plus pratique et plus efficace pour les pêcheurs. Même si l'État s'engage à dire que les parcs seront ouverts à la pêche, pour l'instant, on n'a aucun retour d'expérience. On a un peu le sentiment d'avoir des promesses, mais on est au troisième appel d'offres et on n'a vraiment aucun retour de ce qui sera fait en France. Je crois que c'est à peu près tout ce que j'avais noté.

#### **M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci beaucoup. Je vais demander si, par hasard, on a réussi à connecter Monsieur LAVALLÉE. Est-ce que c'est possible de l'avoir en ligne ? Désolé pour ce contretemps technique, mais j'aimerais

bien que le représentant de la Chambre de Commerce et de l'Industrie puisse nous dire quelques mots.

**M. Nicolas GHASSIBI, Animateur**

Sinon, Monsieur MASSON avait levé la main.

**M. MASSON, Participant**

C'était juste pour dire que Monsieur LAVALLÉE était présent. Je vois bien qu'il est là.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Son micro est fermé.

**Mme Sofia ALIAMET, Animatrice**

Nous allons l'appeler pour le dépanner. Notre équipe support va essayer de le dépanner par téléphone. On vous tient au courant.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Dans l'immédiat, avant qu'il ne parle, nous avons eu l'intervention du monde de la pêche, qui est très important, comme on l'a vu au cours de tous les débats qui tournent autour de l'éolien en mer. Est-ce qu'il y a des interventions sur le chat ?

**Mme Sofia ALIAMET, Animatrice**

Il y a quelques petites observations sur le lien entre électricité verte et décarbonation de l'industrie, notamment via de l'hydrogène qui va aider l'industrie de Dunkerque à décarboner. Pour avoir de l'hydrogène vert, il faut de l'électricité. On a un ou une participante qui souligne qu'il s'agit d'un super projet qui créerait une dynamique sur le littoral et qui permettrait la transition énergétique. Après, on a des échanges entre Madame JOURDAN et Monsieur ARNOULD avec des questions très précises. Monsieur ARNOULD lui apporte les éléments de réponse dans le chat.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci de répondre en direct à Madame JOURDAN. Cela nous permet de ne pas consommer notre précieux temps sur notre séance. Est-ce que d'autres personnes de la salle souhaitent poser des questions ?

**M. Nicolas GHASSIBI, Animateur**

Monsieur LACRESSONNIÈRE avait levé la main.

**M. Henri LACRESSONNIERE, Participant**

Je n'ai rien à dire sur la pêche. Mais il y a des soupçons de trafic au niveau du nombre de signatures sur la pétition. On nous dit combien il y a de pourcentage de pétitions à l'étranger. Je ne crois pas qu'on soit allé rechercher à Tombouctou. Nous ne faisons pas de politique, donc nous ne trafiquons pas les signatures. On ne peut pas savoir combien il y a de signatures pour la bonne et simple raison que la personne qui signe peut demander à ne pas faire apparaître son identité ni le lieu de son domicile.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

De toute façon, nous ne cherchons pas à contrôler quoi que ce soit.

**M. Henri LACRESSONNIERE, Participant**

Ce n'est pas pour vous que je le dis, mais pour un monsieur qui s'amuse à titiller.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

C'est dit et enregistré.

**M. Nicolas GHASSIBI, Animateur**

Nous avons deux nouvelles mains levées. Il y a Monsieur BODART qui a levé la main.

**M. Johan BODART, Participant**

Bonsoir à tous. Je voulais intervenir. C'est vrai que c'est la fin du débat. Je voulais vous féliciter pour l'organisation du débat dans un contexte inédit. Vous avez réussi à faire vivre le débat. Malheureusement, on est dans une période où c'est à la mode, ce sont uniquement les gens qui sont contre qui s'expriment. Les gens qui sont pour, la majorité silencieuse, malheureusement, ne se manifestent pas. Pourtant, j'ai été amené à discuter avec énormément de personnes qui sont pour. Vous l'avez quand même fait au travers du micro-trottoir sur le marché de Dunkerque. Je vous en remercie. Là, on a vu une partie de cette majorité silencieuse qui est pour ce projet. J'estime qu'il y a une large majorité de mes concitoyens qui sont pour, tout simplement parce que les gens ont bien compris qu'il faut se débarrasser des énergies fossiles, le pétrole, le gaz, le charbon, et que cela, cela ne se fera pas d'un coup de baguette magique. Tout à l'heure, Monsieur BRIL disait qu'il attendait qu'on supprime une centrale nucléaire, car on mettait des éoliennes. Mais avant de se poser les questions de ce qu'on va supprimer, on va peut-être déjà construire les dispositifs et les moyens de produire de l'énergie renouvelable. J'ai observé ce débat depuis le début. Malheureusement, les gens contre s'expriment. Les gens pour ne s'expriment pas. J'essaie d'équilibrer et de donner ma position. Pour moi, Dunkerque louperait vraiment une opportunité. Dunkerque est déjà un pôle énergétique. Mais nous ne sommes pas encore assez à la pointe sur les énergies renouvelables. Ce projet présente une bonne opportunité pour notre territoire.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci, Monsieur. Je tiens à préciser que nous ne sélectionnons personne, pour ou contre. Parle qui veut parler.

**M. Johan BODART, Participant**

Je disais simplement qu'aujourd'hui, dans tous les débats, malheureusement, c'est le contre qui s'exprime. Et c'est bien dommage.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Nous avons Monsieur LAVALLÉE en ligne.

**M. François LAVALLÉE, Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Littoral Hauts-de-France**

Excusez-moi pour ce contretemps technique. Ce sont les nouvelles façons de débattre. Merci à vous tous. Merci, Monsieur le Président, de m'écouter. Je représente l'économie, tout du moins les chefs d'entreprise du Littoral, et particulièrement du Dunkerquois. Je suis aussi Dunkerquois moi-même. Vous avez pu voir mon cahier d'acteurs, sur le fait de dire que l'on est favorable à ce projet. Bien entendu, j'entends aussi un certain nombre de personnes parler de biodiversité. Il faut y être très vigilant. Je voudrais préciser que j'entends un certain nombre de commentaires économiques. Je voudrais rappeler qu'en France, jusqu'à preuve du contraire, on ne rajoute pas forcément de la production. On a supprimé ces dernières années toute la production énergétique venant du charbon. On a limité bien entendu l'énergie du pétrole. Il y a aujourd'hui des objectifs au niveau de la baisse des gaz à effet de serre extrêmement ambitieux de la part de l'État. Il faut trouver des énergies qui soient bas carbone, l'éolien en fait partie. Sur ce projet éolien, les 50 emplois créés, on ne peut pas en faire un rapport avec le montant de l'investissement, sachant que l'investissement est porté non pas par l'argent du contribuable, mais par un consortium privé, même si EDF est un actionnariat en partie public. On ne peut pas faire un rapport investissement/emploi. Cela n'a pas de sens économique. Je voudrais aussi préciser qu'il est peu probable qu'on voit un jour la baisse de la consommation électrique, vu les décisions prises par l'État sur le développement de la voiture électrique. Je précise aussi à ceux qui m'écoutent que les ordinateurs et les portables, ce qui nous permet aujourd'hui de faire notre visioconférence, consomment beaucoup d'électricité et qu'on a beaucoup plutôt tendance à augmenter notre consommation électrique, même s'il faut faire des efforts par la réduction de consommation, notamment dans nos habitations. Voilà pour le débat général.

Je voudrais dire en particulier que la Chambre de Commerce, en concertation avec la Communauté Urbaine, travaille avec les entreprises locales pour leur permettre de répondre aux appels d'offres qui

vont être lancés dans les années à venir. On leur permet aussi de répondre aux appels d'offres qui sont lancés dans d'autres régions où les champs éoliens devraient sortir avant celui de Dunkerque. C'est tout un travail d'accompagnement de nos entreprises pour pouvoir répondre à ces marchés, sachant que nous avons à Dunkerque des avantages extrêmement importants avec un réseau d'entreprises de maintenance spécialisées, extrêmement bien formées et prêtes à répondre à ce genre de marché. Je suis bien d'accord avec vous, et vous le verrez dans mon cahier d'acteurs, je ne suis pas Madame Soleil, je ne sais pas s'ils gagneront les marchés. En attendant, on est en charge, et je remercie la Communauté Urbaine de nous aider là-dessus, de les amener au niveau technique à pouvoir répondre à ces marchés, car ils seront particulièrement techniques. Vous entendrez certainement un entrepreneur du réseau Jade après moi, qui vous précisera que ces marchés seront éminemment techniques et que l'on devra avoir sur ce territoire une main-d'œuvre qualifiée. Je pense que les services sont en train d'y travailler pour former un certain nombre de personnes pour l'implantation de ce champ éolien. Nous avons des entreprises qui sont déjà des fournisseurs de champs éoliens, des chemises d'acier, toute une série de matériels qui sont aujourd'hui produits à Dunkerque, même si on sait qu'une partie de ces éoliennes ne sera pas produite à Dunkerque pour des raisons qui sont tristes, parce que si la France avait été un peu plus rapide dans l'installation de ces champs éoliens, aujourd'hui, on serait certainement un pays beaucoup plus en avance sur un certain nombre de produits éoliens. Nous avons des entreprises innovantes. J'en ai entendu une tout à l'heure qui est intervenue. C'est très intéressant. Je pense vraiment que cette industrie peut être pourvoyeuse d'emplois pour notre territoire.

Je ne vous parle que d'économie. Je n'ai pas à faire de commentaires sur la faune, la flore, je ne suis pas spécialiste dans ces domaines-là. Je me garderai bien d'en parler. Globalement, ce projet est une vraie chance pour notre territoire, qui est la première plate-forme énergétique européenne. Il ne faut pas l'oublier. L'industrie de ce territoire dunkerquois génère directement et indirectement près de 2/3 des emplois de notre territoire. Je veux bien entendre certains commentaires. On peut entendre tout ce qu'on veut sur l'économie. En attendant, la réalité et le factuel, c'est que c'est un projet qui ramènera des emplois. C'est sûr que les emplois de maintenance seront localisés, parce qu'on ne délocalise pas de la maintenance. La maintenance se fera sur place avec une cinquantaine d'emplois qui seront basés à Dunkerque. Sur la construction, à nous d'accompagner nos entreprises, je parle pour la Chambre de Commerce, pour répondre au mieux à ces marchés. Bien entendu, je pense qu'avec le Président de la Communauté Urbaine, on sera très vigilant et je l'accompagnerai de la manière qu'il veut pour être vigilant que l'opérateur ou le consortium soit respectueux de l'emploi local. Il y a un vrai travail à faire. J'espère que l'État, qui a choisi et qui décide de ce champ éolien, nous accompagnera dans cette vigilance. Voilà pour l'économie.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci beaucoup. Nous avons perdu un certain temps du fait de ces aléas techniques, je m'en excuse. Malheureusement, ce sont des choses qui arrivent. Nous avons quatre demandes de paroles.

**M. Nicolas GHASSIBI, Animateur**

Il y avait notamment une demande de parole de Monsieur LANDKOCZ.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Allez-y, mais soyez bref, car je souhaiterais que l'on ne déborde pas au-delà de 20h45. Il reste à entendre les représentants des collectivités territoriales. Vous pouvez réintervenir ensuite, si toutefois nous ne perdons pas trop de temps désormais.

**M. Yann LANDKOCZ, Conseiller municipal de Dunkerque**

Bonjour. Je suis Conseiller municipal en charge de la Qualité de l'air et de l'eau à Dunkerque, mais aussi universitaire. Je vois ce projet comme une belle opportunité pour pouvoir poursuivre les choses données dans le cadre de l'énergie, le développement d'EuraEnergie, du projet Territoires d'Innovation, et de pouvoir finalement être un pôle de recherche et développement. J'entendais la CCI parler des entreprises locales et de la formation. C'est quelque chose de très important, avec l'Université ou l'École des Mines qui s'installe sur le territoire, qu'on va pouvoir développer. Et les questions qu'on a sur les éoliennes, le choix des éoliennes, cela va faire appel à beaucoup de

recherche et développement et de pouvoir se positionner comme des pionniers sur les travaux pour tout ce qui est les énergies du futur et les meilleures éoliennes possibles. J'espère qu'avec le maître d'ouvrage et les collectivités, on pourra monter des projets Université, collectivités, entreprises pour pouvoir développer au mieux sur le territoire l'emploi des jeunes.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci, Monsieur. Toujours sur l'économie, une intervention.

**M. Nicolas GHASSIBI, Animateur**

Dans le chat textuel, je me permets, et je m'excuse auprès des personnes qui lèvent la main, mais il y avait Monsieur GRAVELIER qui avait demandé la parole depuis un petit moment.

**M. GRAVELIER, Participant**

Je voulais juste donner écho à ce que j'ai un peu écrit. Cela me semble tellement important. On a un enjeu à Dunkerque de décarboner l'industrie pour qu'elle puisse continuer à être présente, et donc à remplir son rôle d'emploi et de production. Il faut que cette industrie dégage moins de CO2, de gaz à effet de serre. On sait que l'hydrogène est un moyen crucial. Pour avoir cet hydrogène vert, il faut de l'électricité verte. Quand on met bout à bout ces trois maillons et quand on essaie de quantifier, on s'aperçoit qu'il y a des besoins en électricité verte qui sont absolument colossaux. Verte ou décarbonée d'ailleurs. Les électrons n'ont pas d'odeur ni de couleur. Ce n'est pas forcément l'électron qui viendra du champ offshore qu'il ira décarboner l'industrie de Dunkerque. Mais on a besoin d'avoir de grandes quantités d'électricité décarbonée. Le deuxième point, c'était pour rebondir sur ce qui venait d'être dit. Je suis tout à fait d'accord qu'il faudrait qu'il y ait un relais R&D dans ce projet. Je me demandais si, parmi tous les mâts qui seront installés, il pouvait y avoir un mât test pour faire des mesures, de la R&D et peut-être aussi être un lieu d'expérimentation de nouvelles turbines plus efficaces, respectueuses de l'environnement, avec de meilleurs rendements. Est-ce que ce volet R&D est prévu dans le projet ou est-ce qu'il peut y avoir un mât test pour installer des équipements démonstrateurs, tests et faire des recherches avec l'ULCO, l'IMT Lille-Douai ?

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci. C'est une question qui s'adresse au maître d'ouvrage. On verra si on a le temps d'y répondre tout de suite. Sinon, il y répondra ultérieurement. C'est une question intéressante. Il nous reste encore deux mains levées. Madame JOURDAN, c'est sur l'économie ?

**Mme JOURDAN, Participante**

J'avais levé la main pour répondre à Monsieur BIODART concernant le pour de la population dunkerquoise. Ce matin, je suis allée sur la digue, j'ai interrogé les promeneurs. Il y avait des Dunkerquois et il y avait aussi des vacanciers. Monsieur BODART, je l'invite à venir avec moi. En plus, on se connaît bien. Les Dunkerquois ne sont pas pour le projet. Certains même ne sont pas au courant que les éoliennes vont être là, devant la plage. Donc oui, vous entendez ce soir peut-être des gens qui sont contre. Il y a aussi des gens qui sont pour. Mais beaucoup de Dunkerquois sont contre. Beaucoup sont très mal informés, mais vraiment, comme je l'étais au début.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci. Nous l'avons bien compris. Je le répète une fois encore, nous ne dénombrons pas les « pour » et les « contre ».

**Mme JOURDAN, Participante**

Je répondais à Monsieur BODART qui disait qu'on entendait que ceux qui sont contre. Beaucoup de Dunkerquois sont contre, il ne faut pas croire.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Nous en sommes tout à fait conscients. Il nous reste une minute pour Monsieur JOLIBOIS.

**M. JOLIBOIS, Participant**

Bonjour à tous. Je voulais juste pouvoir participer. Vous allez vite comprendre que je fais partie des « pour ». En effet, je pense à l'aspect économique, mais pas que. Et surtout pas que. Je voulais rappeler à tous que ce sont des métiers d'avenir, les métiers de l'éolien offshore, et qu'on a un tissu économique prêt à répondre à ces marchés. On a toute la filière de la formation qui est prête à nous accompagner. Je faisais moi-même partie d'une formation avec six Compagnons de chez nous, chez Total, à Dunkerque, pour apprendre à être transporté en hélicoptère et en bateau, encore la semaine dernière. C'est déjà des emplois aujourd'hui, mais ce sont surtout les emplois de demain. Les Anglais vont faire plus de 3 000 éoliennes au large de leurs côtes. Ils n'auront jamais la capacité de poser tout cela et de maintenir tout cela chez eux. C'est aussi la capacité d'aller travailler à l'export pour les entreprises du Dunkerquois. Le Dunkerquois a toujours été au cœur de la santé, de la sécurité et de l'environnement dans les entreprises. C'est le berceau de l'association MASE créée à Dunkerque qui a permis à tous ses sous-traitants de se structurer et de gagner énormément en compétence au contact des entreprises utilisatrices. On a à nouveau cette chance dans les Hauts-de-France, et c'est déjà de l'emploi. Je voudrais terminer par deux choses. Je suis extrêmement surpris qu'on utilise des arguments environnementaux pour lutter contre une énergie renouvelable. Je voudrais rappeler à tout le monde que dans les Hauts-de-France, il n'y aura plus d'éolien onshore.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Vous êtes en train de relancer le débat fortement.

**M. JOLIBOIS, Participant**

Tout à fait, mais je voulais juste rappeler quelque chose. Il n'y aura plus d'éolien onshore dans les Hauts-de-France. A priori, pour le photovoltaïque, on n'est pas la meilleure région au monde. Je n'ai pas entendu parler de barrage hydroélectrique entre le Mont des Cats et le Mont Cassel. Donc, si on veut participer un petit peu à notre niveau aux énergies renouvelables, à part l'éolien offshore, je ne pense pas qu'on va pouvoir produire énormément d'énergie. Il est extrêmement important pour un tas d'entreprises d'avoir des débouchés d'avenir.

Mais il y a également eu dans le passé un très long débat, qui s'est passé à Saint-Nazaire. Moi qui suis un spécialiste de la maintenance en énergie, aujourd'hui, ce que je retiens du débat de Saint-Nazaire, ce n'est qu'un seul changement. Le temps que tout ce débat ait duré, la turbine qui devait être produite n'existait pas encore. Le temps que le débat se finisse, elle n'existait plus. Cette entreprise qui devait la fabriquer était une entreprise qui s'appelle Alstom. Aujourd'hui, cette entreprise n'existe plus. Les turbines qu'il y aura à Saint-Nazaire, c'est General Electric, une entreprise américaine, qui va les faire. On peut décider tous ensemble d'être pour les énergies renouvelables et pour les emplois de demain, ou l'on peut trouver toutes les bonnes raisons... Et les radars qui permettent de mettre les champs d'éoliennes en drapeau lorsqu'il y a des oiseaux qui arrivent, cela fait 10 ans que cela existe. Si c'est une start-up des Hauts-de-France qui peut avoir le marché, j'en serai ravi. Mais cela existe déjà depuis 10 ans. Essayons de regarder l'avenir dans cette période compliquée. Je tiens à vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci beaucoup. Il va falloir maintenant terminer avec les collectivités territoriales. Je voudrais quand même préciser rapidement que sur les « pour », les contre, nous faisons tous nos efforts pour permettre à toute la population d'être informée de l'existence de ce débat et des moyens d'y participer. Apparemment, nous ne réussissons pas suffisamment. Nous avons mené des efforts par voie de presse, par circulation du « Cyclomaton », par conférence de presse, que sais-je. Et puis après, on ne peut pas non plus forcer les personnes à participer à ce débat. En tout cas, je remercie chacun de tous ceux qui sont venus ce soir s'exprimer en m'excusant de ce que, malheureusement, nous avons un temps limité et des difficultés à pouvoir entendre complètement tout un chacun. Mais encore une fois, nous n'hésiterons pas à rendre publiques toutes les contributions qui nous seront communiquées.

Nous en venons maintenant aux Maires et au Président de la Communauté Urbaine. D'abord, Madame la Maire de Bray-Dunes, Madame GILLOOTS.

**Mme Christine GILLOOTS, Maire de Bray-Dunes**

L'implantation de ce parc éolien offshore au large de Dunkerque pose débat. Je rappelle que le pouvoir décisionnel vient de l'État. Notre rôle en tant qu'élus locaux est de veiller à ce que les intérêts de chacun soient préservés et que le parc éolien ne vienne pas nuire à notre cadre de vie. J'entends beaucoup de gens qui se mobilisent pour sauver la planète, refuser le nucléaire et les énergies fossiles. Ce sont aussi parfois les mêmes qui s'opposent à l'implantation des éoliennes. Il y a pour moi une certaine incohérence. Qui de nous est prêt à renoncer à son confort ? J'ai cru entendre un certain nombre d'intervenants le souligner aussi. Beaucoup de grands discours, mais peu d'actes en réalité pour réduire nos besoins en énergie. Je ne suis absolument pas opposée à l'énergie éolienne, même si je me pose beaucoup de questions sur leur recyclage et leur devenir à long terme. Cependant, l'implantation du parc offshore, principalement au large de nos trois villes de Dunkerque Est, Bray-Dunes, Zuydcoote et Leffrinckoucke, pose question. Je tiens à rappeler que c'est en 2014, suite aux deux premiers appels d'offres, que l'État a relancé un processus d'identification des zones propices à l'éolien en mer sur le territoire français pour atteindre les objectifs fixés. Cette démarche basée sur des études techniques et des concertations locales a conclu à l'existence d'un potentiel pour l'éolien en mer au large de Dunkerque. Sur ces conclusions, l'État, par sa Ministre Ségolène ROYAL, a annoncé en avril 2016 son intention de lancer un troisième appel d'offres. Je pense qu'il est utile de rappeler que Dunkerque souhaitait décrocher ce projet qui s'inscrivait et s'inscrit encore dans le cadre de la production d'énergie que veut développer ce pôle industriel. Le précédent Maire, Catherine VERLYNDE, de Bray-Dunes avait adressé en son temps à Madame ROYAL un courrier pour lui faire part de ses réserves quant à ce projet. Initialement prévu sur un espace de 73 km<sup>2</sup>, pour 70 éoliennes, le projet actuel ne s'étend plus que sur une zone de 50 km<sup>2</sup> pour 46 éoliennes, qui se retrouvent principalement implantées au large de nos trois communes de l'Est. Ces éoliennes de grande taille, 280 m de haut, soit 2/3 de la Tour Eiffel, et d'une puissance de 12 à 16 mégawatts, n'ont pas encore été implantées et donc peuvent légitimement inquiéter. Nous avons écouté et entendu nos concitoyens.

Nos réserves concernent les points suivants et il est primordial que les études d'impacts, qui sont en cours, puissent répondre à ces interrogations. D'abord, comme beaucoup, notre territoire est en zone Natura 2000, et cela nous étonne d'avoir été choisis. L'implantation de ce site éolien est en contradiction avec certains objectifs de l'opération Grands Sites des Dunes de Flandres. Ensuite, les fonds marins. La France, contrairement aux autres pays, n'a pas levé le secret défense sur les zones où sont immergées les munitions des deux Guerres mondiales. Troisième volet, lors de l'Opération Dynamo, Bray-Dunes, Zuydcoote et Leffrinckoucke ont été en première ligne et de nombreux bateaux ont été coulés. Bon nombre de soldats y ont péri. Il y a une certaine sanctuarisation du lieu. L'implantation des éoliennes en mer entraîne des modifications des courants. Quels seront les impacts ? Les éoliennes annoncées font 280 m de haut. Donc, c'est vrai qu'elles seront très visibles, même si elles sont à 10 km des côtes. Ce champ éolien se situe aussi sur un couloir migratoire majeur en Europe, un million d'oiseaux. Pour ces oiseaux qui volent à toute altitude et pratiquement toute l'année, ces éoliennes sont un vrai danger. J'ai entendu qu'il y avait aussi des possibilités d'avoir des éoliennes qui s'arrêtent. Il en est de même pour la migration des chauves-souris. Même si c'est un animal qui paraît peu sympathique, elles sont quand même bien utiles. La zone retenue est aussi une zone de reproduction des marsouins, des éoliennes perturbent les cétacés. Quid de la pêche ? Nuisances phoniques, parce qu'il faut savoir que les éoliennes produisent deux types de nuisances sonores : la première est due au sifflement produit lors du passage de l'air dans les hélices et la deuxième, le grincement engendré par les rotations des différents éléments mécaniques. Est-ce qu'il y a un nombre de décibels connu pour l'ensemble de ce parc ? Par ailleurs, la pollution lumineuse, quel impact ?

Autant de questions, mais il faut savoir aussi les avantages de ces éoliennes. C'est une énergie décarbonée. Selon la COP21, la France doit tendre vers 40 % d'énergies renouvelables en 2030. Produire de l'électricité encourage aussi les entreprises grosses consommatrices à s'installer sur le territoire, pourrait aussi attirer les entreprises de la filière hydrogène. Donc, je pense qu'il y a un enjeu économique et pour l'emploi qui n'est pas négligeable. Pour le développement touristique, on peut se poser des questions sur l'avenir. Est-ce que les éoliennes seront un atout ou non ? Quand on parle de manne financière grâce à une taxe spécifique. Les communes ayant les éoliennes face à leur territoire feront-elles tache dans le paysage ? Ailleurs, les éoliennes sont un peu plus éloignées de la

côte. Le tourisme en sera-t-il impacté défavorablement ou non ? À Zeebrugge, il y a aussi des tour-opérateurs pour aller voir les éoliennes. Les activités nautiques de loisirs seront-elles interdites ? Les retombées financières, par contre, ne sont pas proportionnelles à l'impact des éoliennes, puisqu'actuellement, les retombées financières sont proportionnelles à la population et les plus impactés visuellement ne seront pas forcément les plus bénéficiaires économiquement. Je vous remercie.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci beaucoup, Madame la Maire. Beaucoup de choses dans ce que vous avez dit ont déjà été évoquées et appellent en effet à un certain nombre de réponses. Madame la Maire déléguée de Mardyck, Madame CASTEL.

**Mme Fabienne CASTEL, Maire déléguée de Mardyck**

Bonsoir à tous. Je vous remercie de me donner ce temps de parole. Vous avez un petit peu pris les deux extrêmes de cette zone du projet, Bray-Dunes et Mardyck, même si on n'a pas du tout les mêmes impacts. Le projet n'est pas du tout le même du côté de Bray-Dunes que de Mardyck. Je voudrais d'abord remercier la CNDP et l'équipe organisatrice. Nous avons eu plusieurs conversations, on a eu beaucoup d'échanges en direct ou lors de réunions. J'ai été ravie d'accueillir dans notre petite commune la réunion d'ouverture en triplex. Je pense que les équipes ont redoublé d'efforts avec les conditions sanitaires difficiles pour trouver de nouveaux moyens, modernes ou pas, parce qu'évidemment, tout le monde n'est pas forcément toujours au fait d'Internet, pour trouver des moyens en visio, par téléphone, par SMS, via la télévision Wéo, etc. En tout cas, avec des délais toujours très courts, puisque les règles de confinement sont un peu tombées presque du jour au lendemain. Il a fallu se renouveler. Je félicite vos équipes pour cela, et tous les membres de la Commission pour leur réactivité et pour continuer ce débat et le mener jusqu'à son terme.

Vous le savez, Mardyck a une particularité, puisque nous sommes au cœur d'une zone industrielle. Nous sommes au cœur de la zone industrialo-portuaire de Dunkerque. De notre côté, on a un certain nombre d'industries. Elles sont parfois anciennes. On sait que le littoral dunkerquois a déjà des problèmes à gérer, notamment sur la qualité de l'air. Il y a déjà un très gros travail fait là-dessus en termes de travaux, d'amélioration sur la décarbonatation des industries ou, lorsqu'il y a un renouvellement d'industrie, à avoir des industries plus propres. On sait que l'enjeu du XXI<sup>e</sup> siècle, ce sont les problèmes climatiques et environnementaux. Il faut prendre ce sujet à bras-le-corps. On entend des objectifs à 2050, mais il faut prendre le sujet maintenant. On sait que cela va prendre très longtemps. Les travaux ne se font pas tout de suite. Les études, on parle en général en nombre d'années. C'est maintenant qu'il faut changer les choses. Il faut changer nos habitudes. C'est maintenant qu'il faut entamer la transition énergétique et climatique.

Notre territoire, la zone de Dunkerque, s'inscrit tout à fait dans cette mutation, et notamment via la démarche Territoires d'Innovation. L'arrivée d'un parc éolien s'inscrit parfaitement dans ce travail de mutation. J'ai entendu tout à l'heure Monsieur Geert VANDESOMPEL dire qu'il y avait eu des débats sur des priorités, où il fallait d'abord réduire la consommation, les habitudes de consommation, avant de faire les éoliennes. Je pense que ce sont deux sujets différents, même si elles convergent à la fin, et qu'il ne faut pas du tout les mettre en opposition, mais qu'elles sont plutôt complémentaires. Le but est d'arriver au même résultat. Donc pour moi, ce n'est pas une question de priorités. Je ne vais pas forcément refaire le débat, soulever toutes les questions qui ont été soulevées, ce n'est pas l'objet. Il y a quand même de nombreuses études économiques et écologiques qui ont été faites, qui ont démontré la viabilité de ce projet. Effectivement, il y a certains points de vigilance qui ont été soulevés. Je ne doute pas que la Commission sera attentive à ces points de vigilance. En tout cas, ce projet est une réelle opportunité pour notre territoire. Je pense qu'il faut savoir saisir cette opportunité. Je vous remercie.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci, Madame la Maire.

Il nous reste à entendre Monsieur VERGRIETE, le Président de la Communauté Urbaine, Maire de Dunkerque.

## **M. Patrice VERGRIETE, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque**

Bonsoir à tous ceux qui se sont exprimés et à tous ceux qui nous regardent et nous écoutent attentivement. Sur ce projet éolien offshore, je dois dire que la Communauté Urbaine de Dunkerque est évidemment favorable à ce projet de l'État, et ce pour de nombreuses raisons. D'abord, parce que le territoire dunkerquois doit contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique. Nous venons de célébrer le cinquième anniversaire de l'Accord de Paris, un accord qui a suscité l'enthousiasme et la fierté en France et dans le monde quand il a été signé. Or, si on se souvient bien, l'un des principaux engagements de cet accord est la décarbonation de la production d'énergie, et en particulier l'augmentation de la production d'énergies renouvelables, ce que la France a acté dans sa Programmation Pluriannuelle de l'Énergie. On y est, concrètement. L'implantation de ce champ éolien offshore y répond de manière très concrète. La lutte contre le changement climatique, on s'en aperçoit maintenant, ce n'est pas abstrait. Ce ne sont pas des mots. Ce sont des projets qui s'inscrivent dans les territoires. Hier, je me trouvais aux côtés des dirigeants d'ArcelorMittal Dunkerque qui annonçaient les mesures qu'ils prenaient pour diminuer leurs émissions de CO<sub>2</sub> de 30 % dans les dix années à venir et atteindre la neutralité carbone en 2050. ArcelorMittal Dunkerque est le plus gros émetteur de COD de la région Hauts-de-France. L'industriel travaille actuellement sur des solutions concrètes, mêlant économie circulaire, évolution et transformation des process industriels. Nous avançons ensemble sur l'impératif climatique, mais aussi sur la qualité de l'air. Ce petit exemple nous montre à quel point la lutte contre le changement climatique, c'est maintenant, avec des projets concrets. Nous ne voulons pas laisser à nos enfants un monde insupportable à vivre. D'ailleurs, un monde dans lequel le Dunkerquois n'aurait plus vraiment sa place compte tenu des enjeux de submersion marine et d'inondations intérieures qui nous touchent directement. Nous avons une responsabilité collective et nous n'avons plus le luxe de dissenter sur l'esthétique des éoliennes. Il est urgent en France de produire davantage d'énergies renouvelables. Travailler sur l'efficacité énergétique, comme je l'ai entendu, est une condition nécessaire. D'ailleurs, nous le faisons sur le territoire dunkerquois. Lors du prochain Conseil communautaire, nous mettrons en place un dispositif d'amélioration de la performance énergétique des logements, qui est sans doute l'un des plus ambitieux de France. Mais cela ne suffira pas. Il nous faudra aussi produire de l'énergie renouvelable, et pas simplement en paroles, aussi en actes.

Ensuite, deuxième argument, il faut reconnaître que l'implantation de ce champ éolien offshore constitue une opportunité économique pour notre territoire. D'abord, parce que nous sommes la première plate-forme énergétique européenne. Cela a été dit, notamment par François LAVALLÉE. Nous avons largement tiré parti de ce statut pour attirer de nombreux emplois dans notre agglomération. Ce qu'on appelle les industries électro-intensives, celles qui utilisent beaucoup d'énergie électrique, ne représentent pas moins de 4 600 emplois locaux. Sur les 16 industries hyper électro-intensives qui se situent sur le territoire national, trois se trouvent à Dunkerque. Ce n'est pas un hasard. C'est bien parce que notre Port a cette particularité d'être une importante plate-forme énergétique. Nous ne devons surtout pas perdre cet avantage. Alors que le monde est entré dans une phase de transition énergétique, de changement de modèle, il ne faut surtout pas rater le passage à l'énergie décarbonée à Dunkerque. N'oublions pas, et je pense que c'est un souvenir très important à avoir en tête, que notre Port par le passé a déjà raté une révolution, celle du conteneur, surtout dans les années 1990. Nous devons aujourd'hui ramer pour rattraper le retard accumulé, ne passons pas aujourd'hui à côté de la révolution énergétique. Ce champ éolien est aussi une opportunité, cela a été dit par plusieurs acteurs du monde économique, pour monter en compétence nos entreprises locales sur un marché en pleine expansion. Les perspectives de développement de l'éolien sont en effet très importantes en Mer du Nord, Belgique, Royaume-Uni, Belgique. Je pourrais multiplier les exemples. Les projets sont nombreux. Il y a déjà des entreprises dunkerquoises qui gagnent certains marchés. Je pense notamment à Dillinger pour les tôles fortes, ou Louis Dreyfus Travocean pour les câbles sous-marins. Mais je pense aujourd'hui qu'on peut aller plus loin et profiter de ce champ éolien pour rendre compétitives d'autres entreprises locales, comme Ecocem, Damen, le réseau Gassmeid a aussi un rôle à jouer, Fouré Lagadec, ADF Tarlin, le réseau Jade qui s'est exprimé tout à l'heure, spécialiste du travail en hauteur, pour que ne citer que quelques-unes des entreprises qu'on pourra demain monter en compétence et qui pourront à mon avis tirer leur épingle du jeu sur un marché en extension. Enfin, ce champ éolien constitue une opportunité de création d'activité directe pour nos

pêcheurs qui peuvent y trouver une source de diversification. Et pour avoir beaucoup suivi le monde de la pêche, je peux vous dire qu'ils comptent fortement dessus en termes de diversification d'activité, mais aussi pour la maintenance directe avec une cinquantaine d'emplois à la clé.

Je voudrais conclure mon propos en parlant de l'image de notre territoire et de son identité qui ont été évoquées, soit directement, soit indirectement. Vous le savez, chaque jour à la Communauté Urbaine, nous nous battons pour revaloriser l'image de notre territoire en donnant l'exemple d'une ville qui regarde vers l'avenir, qui est à l'avant-garde. Le bus gratuit en est un bel exemple, et on est tous fiers aujourd'hui d'être la Capitale européenne du transport public gratuit. Je pense sincèrement que ce projet donnera une image positive de notre agglomération, une image de modernité, d'un territoire qui a compris que la ville devait changer, s'adapter à l'enjeu climatique et environnemental. En acceptant ce projet, nous ne tournons pas le dos à notre histoire, comme je l'ai parfois entendu, bien au contraire. Dunkerque est une ville du vent, de la pêche « à Islande » jusqu'au kit-surf aujourd'hui, en passant par les Moulins de Flandre qui ont permis d'assécher notre polder, l'énergie éolienne a été souvent notre principale source, ressource énergétique sur ce territoire. De la même manière, en acceptant ce projet, nous ne dévalorisons pas le prix de l'immobilier ni le tourisme, comme je l'ai entendu. Il y a aujourd'hui de multiples témoignages en Angleterre, au Pays de Galles, dans différents lieux de l'Europe, qui montrent que cela a plutôt eu un impact globalement positif sur le tourisme et totalement neutre sur les prix de l'immobilier. Je m'étonne de voir encore ces arguments. Ce que montre ce projet éolien, c'est surtout que notre territoire ne passe pas à côté des enjeux de demain. Il y a environ trois heures, avant notre séance, j'échangeais avec les architectes de la Ville pour voir comment nous réussirions à adapter nos bâtiments publics aux contraintes énergétiques et environnementales : nos églises, nos mairies et même nos cours d'école, comment nous allions adapter notre patrimoine à ces nouveaux enjeux. Bien sûr, ce n'est pas simple. Cela bousculera beaucoup d'habitudes. Cela soulève des questions, à l'image de la question des oiseaux migrateurs pour le projet éolien, qui est une vraie question et qui est d'ailleurs peut-être la seule vraie question, comme l'a dit Jean-François MONTAGNE. Mais nous devons à chaque fois trouver les solutions en travaillant ensemble. La ville de demain se fabrique dans notre agglomération. Elle ne ressemblera pas à celle du XXe siècle. Donc, elle impliquera des changements. Mais s'il vous plaît, ne tournons pas le dos à l'avenir.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci, Monsieur le Président. Il nous reste à prendre en compte les questions et les mains levées. Dans le chat, Sofia, quelques mots ? Je n'ai pas eu le temps de regarder en détail.

**Mme Sofia ALIAMEY, Animatrice**

Dans le chat, il y a de nombreuses discussions sur l'opportunité de l'éolien en mer et du projet, avec des arguments sur l'économie et les retombées économiques, sur l'impact sur l'environnement, notamment sur l'avifaune. Beaucoup de discussions sur l'impact paysager et des craintes de certains de la défiguration des côtes. Des sujets qui ont été exprimés tout au long du débat que l'on retrouve en ce moment même sur le chat.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci. Nicolas, je crois qu'il y a quatre demandes d'intervention.

**M. Nicolas GHASSIBI, Animateur**

Il y en a même certaines qui sont en train de se rajouter. La première, c'était celle de Monsieur BRIL.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Je souhaite que chacun soit bref dans ses interventions. Il va falloir ensuite que l'on termine la séance de ce soir, très riche et très intéressante.

**M. Bernard BRIL, Président de l'association Goéland**

J'avais juste voulu intervenir parce que quand j'avais parlé du nucléaire, je voulais simplement dire que ce projet, c'était toujours de l'énergie en plus et que, du coup, il n'allait pas faire diminuer la

production de gaz à effet de serre. C'est tout. J'avais pris l'exemple parce que les promoteurs nous l'avaient dit dans un débat public, il n'est pas question de toucher à la centrale nucléaire. C'est tout.

**M. Guy DESOUTTER, Participant**

Bonjour à tous. Je n'ai pas de compétences techniques particulières pour alimenter ce débat abondamment fourni d'un sens comme de l'autre. Je souhaitais simplement pour ma part vous faire part d'une réflexion qui sera courte. Nous sommes tous d'accord pour dire, sauf peut-être Monsieur Donald TRUMP, que la planète s'asphyxie à un rythme qui s'accélère, que nous allons au-devant d'une déréglementation climatique catastrophique à tous égards. Nous sommes tous d'accord pour dire également qu'il faut changer le sens de cette inclinaison à titre collectif et individuel. Nous sommes tous d'accord pour dire que l'éolienne est l'une, pas la seule, des possibilités de cette transition énergétique qu'il est absolument nécessaire d'entreprendre pour tenter de sauver ce qui est encore sauvable. Je pose cette question. En bons Français que nous sommes, pourquoi faut-il toujours que lorsqu'une solution est proposée et que celle-ci commence à nous concerner plus directement, nous refusions d'y participer ? Ou tout au moins, nous alimentons nos réticences par tout un tas d'arguments qui ne servent plus du tout la collectivité, mais uniquement notre pré carré. Je veux bien croire que l'être humain est naturellement réticent au changement. Mais bon sang, faisons l'effort de dépasser cela et participons, si ce n'est pour nous-mêmes, au moins pour nos enfants et les générations qui suivent à ce qui pourrait tendre vers une amélioration de notre climat terrestre. Vous l'aurez bien compris, en tant que Dunkerquois, mais surtout père de trois enfants, je souhaite vivement que ce projet arrive à son terme, tout en demandant à l'équipe communautaire que les intérêts de chacun, d'une façon ou d'une autre, soient le plus possible préservés. Merci.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci. Madame Lou DELATTRE. Je crois que c'est une lycéenne.

**Mme Lou DELATTRE, Participante**

Bonsoir. Je suis lycéenne aux Dunes à Dunkerque. Je souhaite remercier le Président de la CUD de se préoccuper de notre avenir. Cette semaine, avec ma classe, nous avons présenté un exposé sur le projet éolien offshore à Dunkerque. Nous avons trouvé la question très intéressante, car elle est au centre de nos préoccupations. Nous avons peur, parce que le combat de nos générations, c'est principalement le réchauffement climatique. Partout, l'eau monte et Dunkerque sera une des premières villes touchées dans les prochaines décennies. Oui, nous attendons tous une réponse sur l'impact des éoliennes sur la faune et la flore. Mais quand nous entendons des arguments tels que « ça va être moche », je trouve cela très réducteur. Partout, on nous pousse à agir pour le climat. Pourquoi Dunkerque se déchargerait de ce rôle alors qu'elle est principalement touchée ?

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci beaucoup. Il y a beaucoup de demandes de parole.

**M. Christophe ISAERT, Participant**

Bonjour. J'habite à Bray-Dunes. Je tiens à vous dire, puisque nous avons déposé un cahier d'acteurs pour le groupe Nouveau Regard, que nous voulons que l'on arrête le massacre de l'horizon. Sur la seule dizaine de kilomètres de côtes du département du Nord encore vouée au tourisme, ses plages sont surtout un site historique où s'est passée l'Opération Dynamo. Celui-ci est condamné à devenir un nouveau site industriel éolien. Pourtant, la Mer du Nord, devant les plages de La Panne, Bray-Dunes, Zuydcoote, Leffrinckoucke et Dunkerque-Malo est un cimetière où aviateurs, marins et soldats de l'Armée de Terre de nationalité anglaise, belge, française, se sont sacrifiés pour notre liberté. 5 000 personnes y perdirent la vie. De plus, l'énergie éolienne est une énergie intermittente. Il suffit de regarder les courbes de vent au mois de novembre sur les sites de Windy et Engie, il y a parfois des problèmes. Il n'y aura pas de courant s'il n'y a pas de vent. S'il y a des tempêtes, il n'y en aura pas non plus, car on arrêtera celles-ci. Notre plage, nous devons la protéger. C'est notre espace de liberté et notre source de développement économique. Pour nos enfants, il faut défendre notre espace naturel tant apprécié. Sinon, adieu au label Grands Sites. Maintenant, je voulais aussi revenir sur l'article 1519 – B du CGI, qui détermine les retombées économiques pour les communes.

Bray-Dunes est l'une des villes qui vont être le plus impactées, ne serait-ce que par le nombre de kilomètres linéaires de côte et nous avons les éoliennes à 10 km. Certaines villes toucheront des retombées économiques, telles que Ghyvelde alors qu'il n'y a qu'une centaine de mètres de plage, ou Oye-Plage qui est à 22 miles et qui n'aura pas de vision sur ces éoliennes. Bien sûr, Dunkerque-Malo, cette ville qui aura les éoliennes non pas à 10 km, mais entre 12 et 14, touchera le jackpot du fait du nombre d'habitants plus important que les villes de Leffrinckoucke, Zuydcoote et Bray-Dunes. Enfin, cet article de loi qui détermine les 22 miles part d'un côté, côté Ouest, c'est-à-dire vers Oye-Plage. Mais il ne part pas de l'autre côté. Je sais que c'est la Belgique. De ce fait, ce qui est peut-être possible en Normandie ou en Bretagne, je pense que pour ce qui est de la Belgique, elle pourra très bien faire appel devant la Cour européenne de Justice. Je vous remercie de m'avoir écouté.

#### **M. Grégoire PEROT, Participant**

Je voulais prendre la parole pour vous dire que notre littoral a de nombreuses spécificités. Son Port et son industrie le placent comme un véritable territoire d'innovation, et un territoire d'innovation se doit d'être à la pointe en matière technologique, mais aussi énergétique. Le Dunkerquois a le potentiel de devenir un modèle européen sur le plan du mix énergétique entre la centrale nucléaire de Gravelines qu'on ne veut pas effacer, loin s'en faut, et le projet du parc éolien offshore. Nous pouvons montrer la voie d'une transition énergétique intelligente servant les intérêts économiques locaux. C'est le plus important, parce que c'est en étant agile et en respectant les différents acteurs de notre territoire que nous arriverons à développer les solutions qui allient écologie et économie. C'est en mettant en avant les acteurs locaux dans les appels d'offres notamment que nous arriverons à créer les emplois de demain pour des énergies plus propres. Parce que c'est cela, l'enjeu. Nous ne soutiendrons le projet qu'à partir du moment que c'est l'emploi dunkerquois qui sera valorisé. Pour répondre à cet objectif, la CUD et d'autres doivent investir. N'ayons pas peur de devenir le pôle de création européen des éoliennes de demain avec des avantages fiscaux, des locaux, notamment sur nos quais à l'abandon, avec notre Université pour des cursus scolaires adaptés. C'est en ce sens que le Comité de La République en Marche de Dunkerque Grand Littoral soutient ce projet de développement du mix énergétique et qu'il souhaite une décision politique forte pour toujours valoriser le travail de nos entreprises locales. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

#### **M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Il nous reste Monsieur LEURET, Monsieur CAULIER, Monsieur Adrien, qui n'a pas de nom, et Julien PIETTE qui sera le dernier intervenant. Après, nous fermons.

#### **M. Florent CAULIER, Membre du collectif Vent Debout**

C'était essentiellement pour répondre à Monsieur VERGRIETE qui disait qu'il n'y avait qu'un seul problème, celui de l'avifaune. Je trouve un peu présomptueux de dénigrer tout le travail qu'on a pu faire, et notamment trouver qu'il y avait pas mal d'arguments contre ce projet. Je reviens encore une fois sur le site historique, le fait que ce soit un modèle économique qui soit désastreux pour les contribuables français. C'est faux, il n'y a pas qu'une question qui pose problème par rapport à l'avifaune. Il y a plein d'autres problèmes qui vont impacter la société du territoire. C'est réducteur de s'arrêter à cela.

#### **M. Adrien DEGUENE, Participant**

Bonsoir. Je voulais intervenir en tant que citoyen qui réside à Malo et me positionner plutôt en faveur de ce projet. Je le trouve très bien. J'ai entendu beaucoup de choses sur les questions énergétiques et notamment électriques, en disant qu'on n'avait pas besoin d'augmenter notre capacité électrique. Il faut se rappeler qu'en France, l'électricité, ce n'est qu'un quart de l'énergie. Le reste, c'est du pétrole, du gaz et du charbon. Il va falloir qu'on s'en débarrasse. On peut faire des réductions d'électricité sur les bâtiments, mais pour décarboner le gaz dans le bâtiment, on peut mettre des chauffages électriques à la place. Pour le transport, on peut mettre de l'hydrogène qui va être produit par l'électricité à la place. Il y a toute une phase de décarbonation des usages électriques, des usages gaz et pétrole qu'on va pouvoir faire grâce à l'électricité et avec la mobilité électrique. On parle pas mal d'hydrogène en ce moment. L'État a mis 7 milliards d'euros sur la table pour l'hydrogène. Si on veut décarboner tout l'hydrogène qu'on utilise en France, il va nous falloir 50 térawattheures d'énergie

électrique en plus. Gravelines, qui est la plus grande centrale nucléaire de l'Union européenne, n'en produit que 30. Donc, il va nous falloir des nouvelles capacités électriques. Je trouve cela bien. Pour le tourisme, cela va pouvoir se développer aussi. À Dunkerque, il y a tout ce qui est tourisme industriel qui se développe, notamment avec le Texel sur le Port. On peut visiter ArcelorMittal ou ce genre de choses. Cela pourrait être complémentaire avec l'éolien. Je trouve que c'est un beau projet. On a des objectifs climatiques à avancer. J'ai 24 ans et j'ai envie d'avoir un monde vivable pour quand je serai vieux et pour mes enfants. Je comprends qu'il y ait des gens qui puissent être contre. Cela me fera bizarre quand j'irai sur la digue et qu'il y aura des éoliennes. Mais on s'adapte à tout. Pour moi, le seul point qui est vraiment important, c'est la faune. Ce sont les enjeux des oiseaux sur la côte où, effectivement, il faudra faire attention au niveau des mesures compensatoires. Il y a un moment où on ne peut pas se dire qu'il faut faire des choses et ne rien faire. Il y a une question d'adaptation. Je pense que c'est un beau projet. Je pense que le fait de le développer alors qu'il y a déjà des capacités électriques existantes n'empêche rien au fait que cela a une pertinence environnementale et carbone. Je dirais même que c'est presque tout le contraire.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci. Pour terminer, Monsieur Piette.

**M. Julien PIETTE, Président de l'association Le Clipon**

Apparemment, tout à l'heure, le son était très mauvais. Je suis désolé. Je voulais terminer en disant que je suis assez heureux d'entendre tous les acteurs politiques et économiques qui ont su changer leur discours depuis des décennies. Je pense que c'est grâce au travail des associations qu'ils ont pris en compte toute l'importance du changement climatique et qu'il faut tous agir dans le même sens. Je n'ai jamais entendu un débat où tout le monde était unanime sur le fait qu'il fallait changer la donne. On n'est pas intervenus en tant que citoyens, on est intervenus en tant qu'experts sur un problème qui, je suis content de l'avoir entendu de la bouche du Président de la CUD, est le problème central pour nous. J'aimerais que l'État l'entende aussi. J'aimerais que les porteurs de projets l'entendent et nous donnent une étude d'impacts à la hauteur de l'enjeu. Nous sommes tous d'accord, on est face à un défi gigantesque. Nous ne sommes pas réticents, comme je l'ai entendu tout à l'heure, au changement. Je suis moi-même enseignant. J'ai très bien entendu le message de la lycéenne. Je l'enseigne tous les jours à mes élèves. Mais on ne peut pas continuer à opposer biodiversité et changement climatique. Les deux vont ensemble. Ce projet est mal choisi. Il risque justement de casser la bonne dynamique de ce que c'est que le renouvelable. Je demande à l'État et aux maîtres d'ouvrage de faire quelque chose à la hauteur de l'enjeu, parce que tout ce qu'on entend depuis tout à l'heure va dans le bon sens. Mais cette décision qui a été prise de cette façon est vraiment tout ce qu'il ne faut pas faire pour que les gens suivent les projets tels que ceux qu'on a envie de mettre en place tous ensemble. Merci beaucoup.

**M. LEURET, Participant**

Je voulais réagir rapidement. Dunkerque est aujourd'hui un endroit où il fait bon prendre l'air, où les écoles commencent à se réimplanter. On parlait de l'IMT qui vient de se doter d'une nouvelle section d'ingénieur. Dunkerque a aussi des outils forts qui vont pouvoir créer des filières du développement de compétences, ce qui va permettre d'aller plus vite encore pour le changement du mix énergétique. Je pense que c'est une réelle opportunité pour Dunkerque, qui est un pôle d'excellence dans ces métiers. Aujourd'hui, sur les formations notamment, nous sommes heureux d'accompagner cette transition.

**M. Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public**

Merci. On vous a fort mal entendu. J'espère que les participants ont pu percevoir l'essentiel de votre propos. L'heure est vraiment beaucoup trop avancée pour qu'on puisse prendre une autre intervention. Je vais être obligé de raccourcir mon propos très brièvement. J'avais prévu une petite diapositive avec beaucoup d'informations sur ce qu'il s'est passé au cours de ce débat, sur la participation à ce débat, qui n'a peut-être pas été massive, mais qui a quand même été importante. Vous avez un certain nombre de chiffres. Je ne vais pas commenter tout cela parce qu'il est 21h. Il est temps de finir. Je vais m'excuser auprès de tous ceux qui auraient souhaité prendre la parole. Je remercie très chaleureusement tous ceux qui ont participé ce soir, tous ceux qui ont participé au cours

du débat, y compris les collectivités territoriales, Monsieur le Président de la Communauté Urbaine, Mesdames les Maires, le Président de la CCI que l'on a fini par avoir, et tous les autres, les associations qui se sont énormément mobilisées pendant ce débat. Beaucoup de questions ont été posées. Les maîtres d'ouvrage ont été très attentifs, peu présents, mais c'était la règle du jeu de ce soir. Ils l'ont été précédemment et continueront de l'être ensuite. Cela étant, comme vous avez pu le voir, ils ont répondu sur le chat aux questions qui se posaient au fil des échanges. Les échanges entre participants m'ont paru être une très bonne chose pour la bonne santé du débat public et du dialogue. Nous avons réussi tout de même à faire ce débat en dépit des contraintes qui avaient conduit à le différer, puis qui nous ont beaucoup gênés dans l'organisation. On nous a reproché de faire trop de numérique. Je le sais, le numérique n'est pas l'idéal. Nous avons fait des efforts pour nous en sortir, carte T, télévision, radio, etc. Nous ne pouvons malheureusement pas aller au-delà. Nous précisons dans le compte rendu l'ensemble de ce qui a été dit. Rien ne sera perdu de la matière de ce débat. Ce compte rendu, nous allons le publier dans un délai de deux mois. Nous reviendrons devant vous à Dunkerque au mois de février 2021 avec le bilan dressé par la Présidente de la Commission nationale du débat public. Ensuite, les maîtres d'ouvrage devront publiquement s'expliquer sur ce qu'ils entendent faire. Bien sûr, ce sont eux d'abord qui parlent. S'ils ne poursuivent pas leur projet, il est inutile ensuite pour l'État de prendre des décisions. Mais il reviendra bien entendu à l'État ensuite de prendre les décisions nécessaires et de les prendre au vu des études qui demandent encore à être faites. Tout le monde l'aura compris. En cas de poursuite, un dispositif de concertation continue sera mis en place jusqu'aux enquêtes publiques avec la nomination d'un ou plusieurs garants par la CNDP, ce qui fait que si ce débat, moment important de la participation du public, s'achève, cette participation continuera sous une autre forme et tout le long de la suite. En m'excusant de n'avoir pu redonner la parole aux derniers intervenants, en remerciant à nouveau chacun, en souhaitant une bonne soirée à chacun malgré l'heure tardive, mais je m'attendais un peu à ce qu'on déborde, et en souhaitant à tout le monde de bonnes fêtes malgré les menaces qui continuent de planer. À très bientôt. Rendez-vous en février avec le compte rendu.